



La filière vaches allaitantes

Les principales caractéristiques technico-économiques de la filière en Centre-Val de Loire

Ce dossier a pour objectif de présenter la filière vaches nourrices dans le Centre-Val de Loire.

Les données proviennent des différentes sources de la statistique agricole (statistique annuelle, enquête sur la comptabilité agricole, enquête structure des exploitations, données PAC, BDNI, recensement agricole) mais également d'autres partenaires (Agence Bio, FranceAgriMer,...)

Une note méthodologique, en fin de document, décrit de façon détaillée les différentes sources utilisées.

Ce dossier permet de situer la région en termes de cheptel, de nombre d'exploitations, de volumes de production, de résultats comptables, de structure des exploitations et de zone de production.

Il fait aussi le point sur la place du Centre-Val de Loire par rapport à la production nationale.



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
ET DE
L'ALIMENTATION

Résumé :

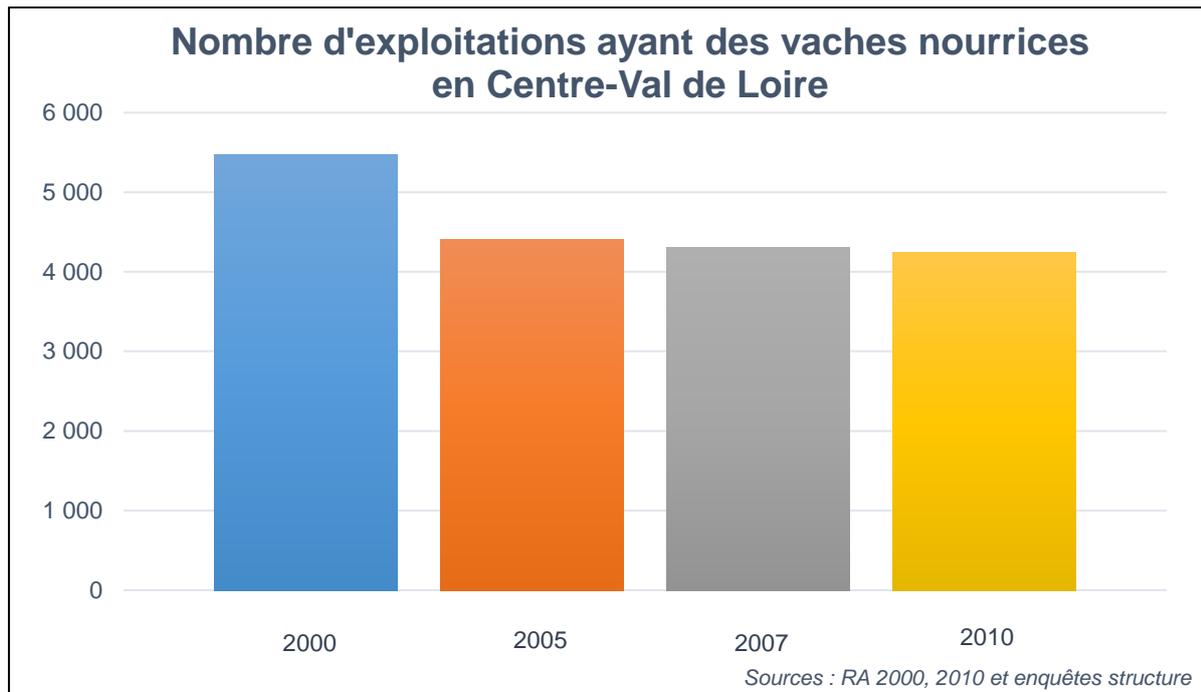
L'Indre est le département hébergeant le plus de vaches allaitantes en Centre-Val de Loire. Globalement, les effectifs régionaux de vaches nourrices diminuent depuis 2015, et représentent 4,7 % des effectifs nationaux en 2018, plaçant le Centre-Val de Loire en 8^e position des régions françaises productrices de vaches allaitantes. La race charolaise représente 58 % du cheptel allaitant régional.

Sommaire

A – La structure de production de la filière en Centre-Val de Loire	p.3
-1- Evolution du nombre d'exploitations.....	p.4
-2- Caractéristiques des exploitations.....	p.5
-3- Rang du Centre-Val de Loire en terme d'effectif de vaches allaitantes.....	p.5
-4- Cheptel et son évolution depuis 1989.....	p.6
-5- Cheptel moyen en Centre-Val de Loire.....	p.7
-6- Répartition des races de vaches allaitantes par département du Centre-Val de Loire.....	p.8
-7- Effectifs par département du Centre-Val de Loire.....	p.9
-8- Répartition géographique des vaches allaitantes en Centre-Val de Loire.....	p.10
B – La production de la filière	p.11
-1- Abattages en Centre-Val de Loire.....	p.11
-1-a- Répartition des abattages par catégorie de bovins.....	p.11
-1-b- Evolution des abattages de bovins dans la région.....	p.11
-1-c- Les abattoirs de la région.....	p.13
-1-d- Flux des abattages de bovins.....	p.14
-2- Exportations de brouillards au départ du Centre-Val de Loire.....	p.15
-3- Filière et agriculture biologique.....	p.16
-4- Démarches de production.....	p.17
C – La population agricole de la filière	p.18
-1- Main d'œuvre.....	p.18
-1-a- Main d'œuvre de l'OTEX bovins viande en Centre-Val de Loire.....	p.18
-1-b- Composition de la main d'œuvre de l'OTEX bovins viande dans la région.....	p.19
-2- Classes d'âges des chefs d'exploitation.....	p.20
-3- Statuts des exploitations de l'OTEX bovins viande en Centre-Val de Loire.....	p.21
D – Les données économiques de la filière	p.22
-1- Evolution des cours des bovins dans la région.....	p.22
-2- Evolution de l'indice des prix des consommations intermédiaires.....	p.23
-3- Prix de compensation du coût de l'aliment en élevage de bovins de boucherie.....	p.23
-4- Aide aux bovins allaitants (ABA).....	p.24
-5- Résultat Courant Avant Impôts (RCAI).....	p.25
-6- Valeurs des principaux postes comptables en 2018.....	p.26
-7- Valeur de la production de l'activité bovins viande.....	p.27
E – La consommation des ménages en produits carnés	p.28
-1- Structure des achats de viandes, volailles et charcuterie en France.....	p.28
-2- Evolution mensuelle des achats de viandes, volailles et charcuterie en France.....	p.28
F – Les Industries agro-alimentaires de la filière viande en Centre-Val de Loire	p.29
-1- Les principales industries agro-alimentaires en Centre-Val de Loire.....	p.29
-2- Place de l'industrie des viandes parmi les IAA en Centre-Val de Loire.....	p.30
G – Les pratiques d'élevage en Centre-Val de Loire	p.31
-1- Surveillance.....	p.31
-2- Soins des onglons.....	p.31
-3- Ressources en eau.....	p.32
Note méthodologique	p.33

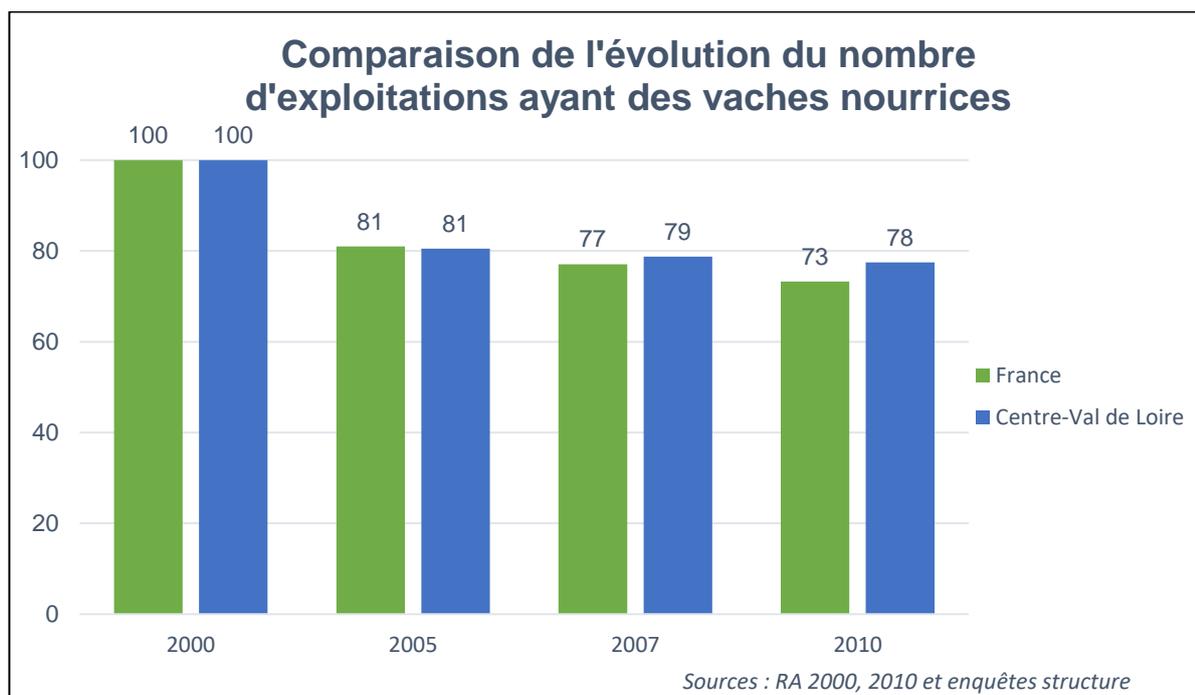
A – La structure de production de la filière en Centre-Val de Loire

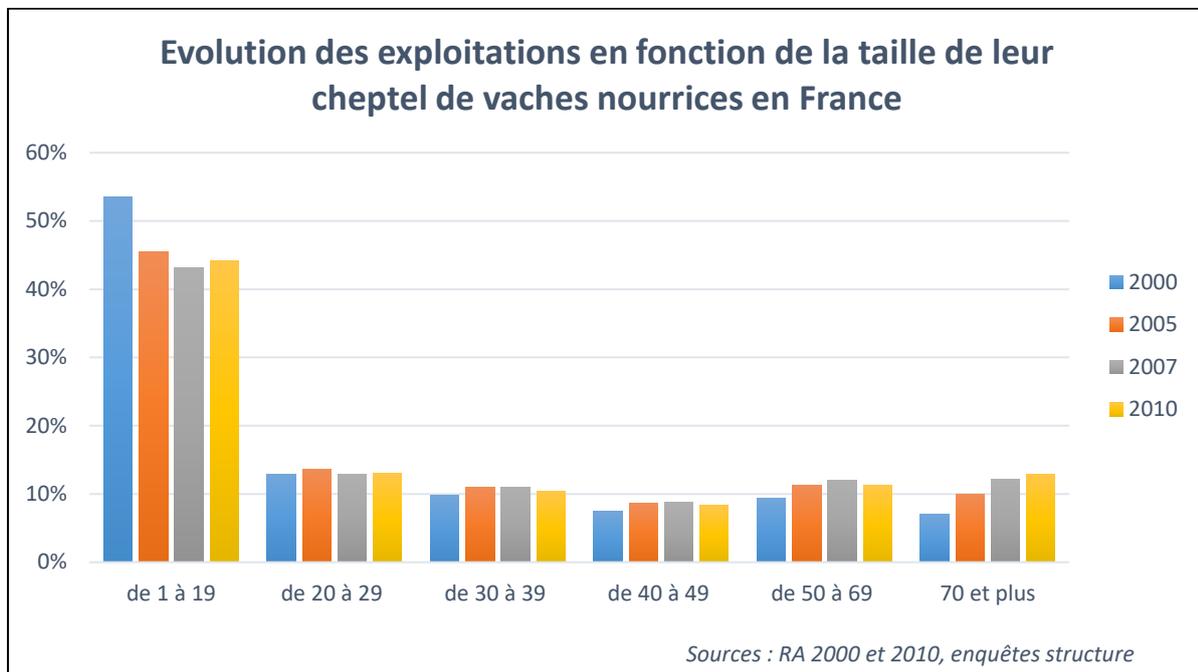
-1- Evolution du nombre d'exploitations



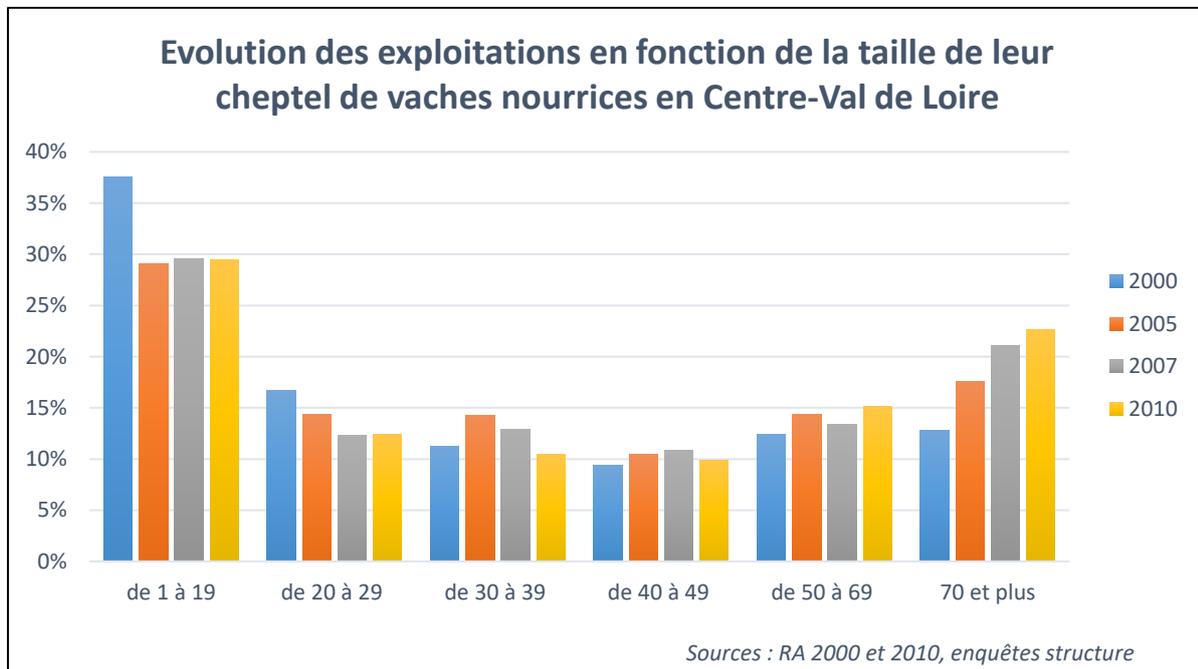
En Centre-Val de Loire, le nombre d'exploitations comptant des vaches nourrices diminue. La région a perdu 20 % de ses exploitations entre 2000 et 2005, puis 2 % entre 2005 et 2007, et encore 2 % entre 2007 et 2010. Globalement, on constate une diminution de l'ordre de 22% sur la période de 2000 à 2010.

Cette baisse est un peu moins marquée en région Centre-Val de Loire qu'en France entière comme le montre l'histogramme suivant.



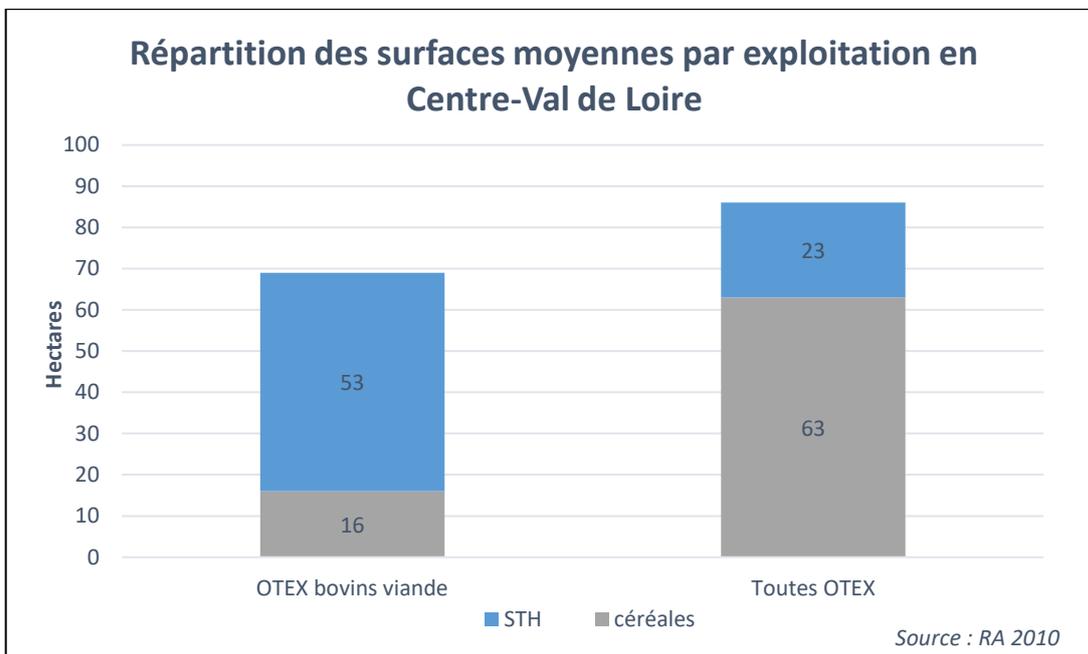


Les petites exploitations de 1 à 19 animaux sont majoritaires et représentent 44 % des exploitations françaises de vaches allaitantes en France en 2010. Cependant, les exploitations de 70 vaches nourrices et plus ont augmenté de 37 % entre 2000 et 2010.



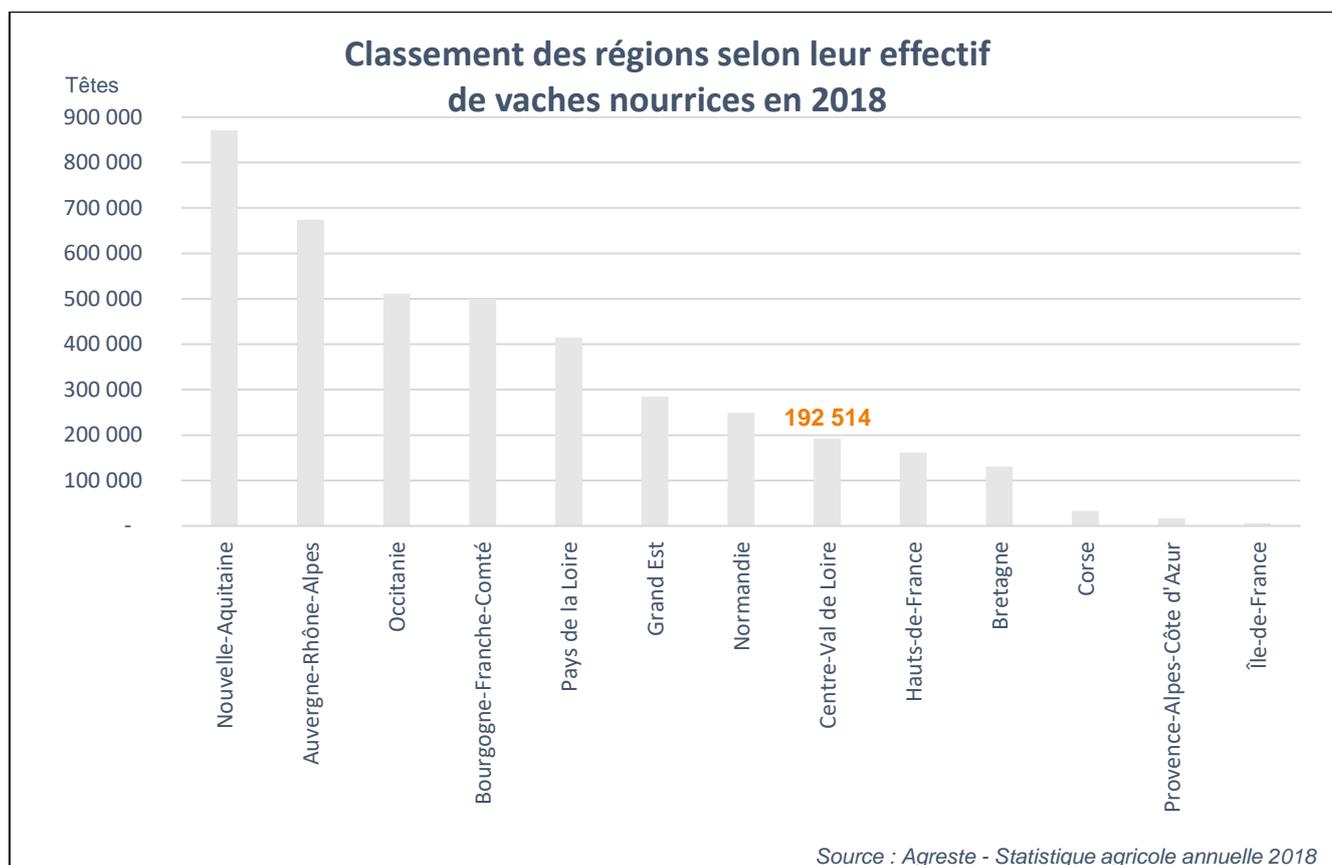
En Centre-Val de Loire, l'évolution est similaire à la tendance nationale. Cependant, les petites exploitations sont moins nombreuses, à l'inverse des exploitations détenant plus de 70 vaches nourrices, plus répandues.

-2- Caractéristiques des exploitations



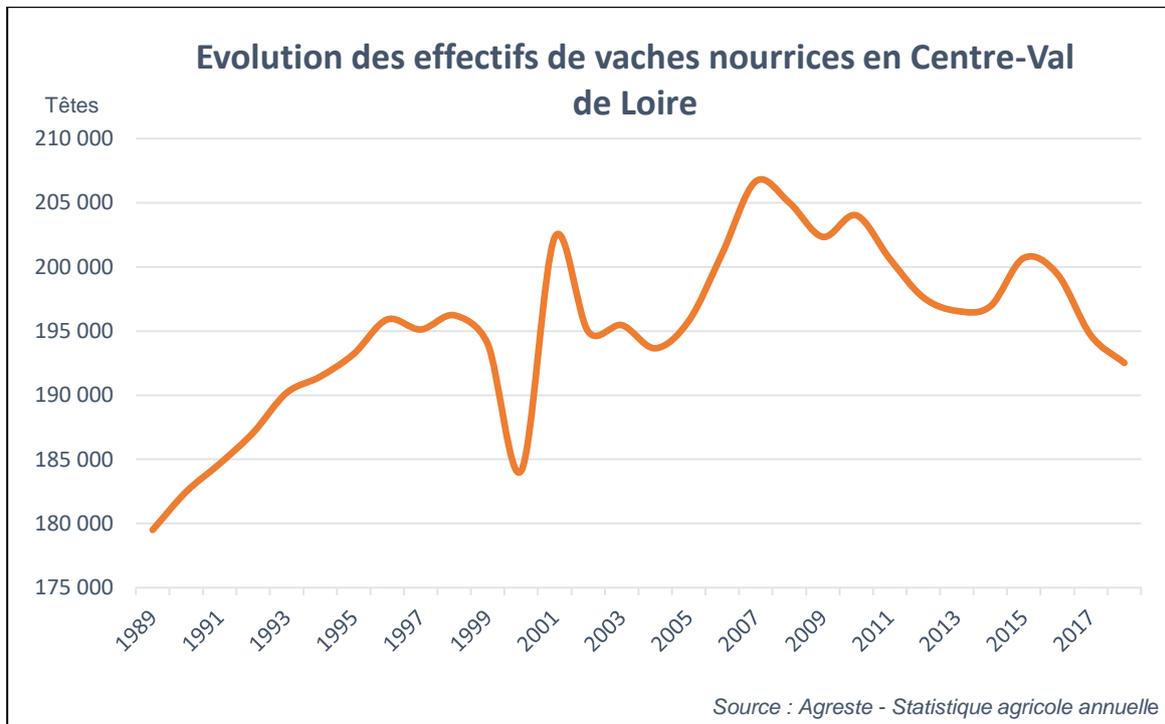
En Centre-Val de Loire, les exploitations de l'OTEX bovins viande disposent d'une surface céréalière moyenne de 16 ha contre 63 ha toutes OTEX confondues, et d'une surface toujours en herbe (STH) de 53 ha.

-3- Rang du Centre-Val de Loire en terme d'effectif de vaches allaitantes



En 2018, le Centre-Val de Loire se situe en 8^e position des régions françaises en termes d'effectifs de vaches allaitantes. Cette position est la traduction de la localisation géographique de la région en limite du grand bassin allaitant du Massif Central.

-4- Cheptel et son évolution depuis 1989



L'évolution du cheptel est très liée à la conjoncture ainsi qu'aux effets de la Politique Agricole Commune (PAC).

En 1992, avec la réforme de la PAC, a été mise en place la Prime au Maintien du Troupeau de Vaches Allaitantes (PMTVA). L'octroi de cette aide, conjugué à une bonne conjoncture, expliquent la croissance du cheptel.

En 1996, avec la crise de l'Encéphalopathie Spongiforme Bovine (ESB), on a observé un retournement de tendance matérialisé par la stagnation voire la baisse du troupeau avec comme facteur amplificateur la 2^e crise de l'ESB en 1999.

Face à ces crises sanitaires, la réforme de la PAC de 1999, avec des modifications réglementaires pour la PMTVA, a permis d'inverser la tendance à la baisse du cheptel régional. De nouvelles modifications réglementaires expliquent la diminution du troupeau à partir de 2002.

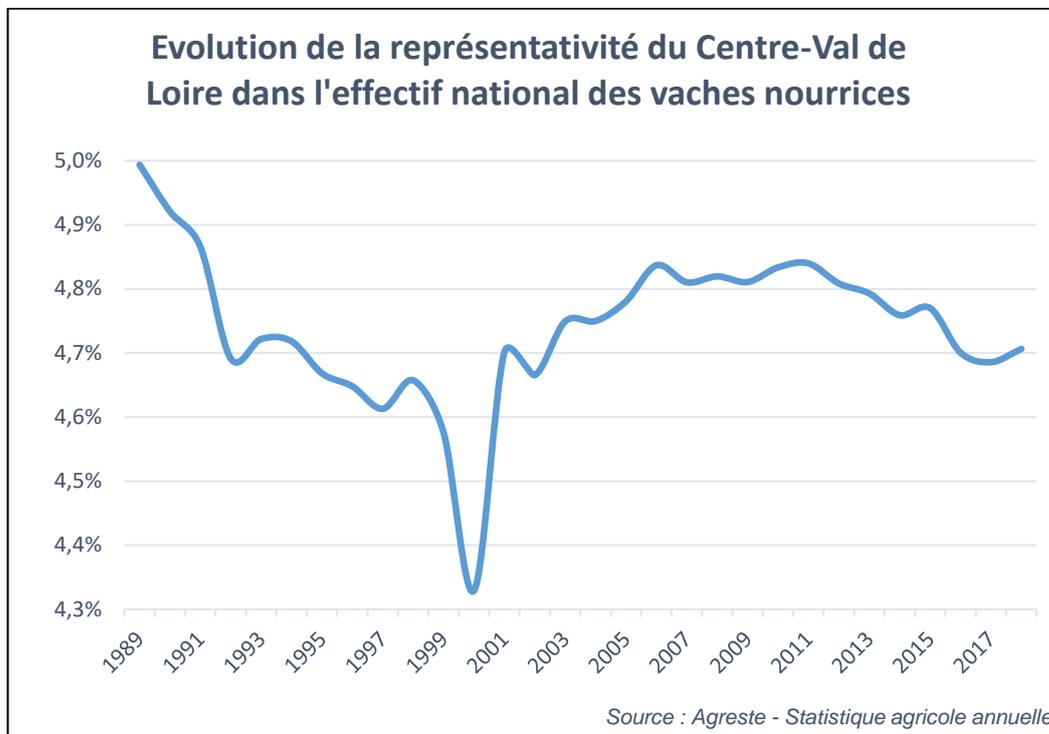
A compter de 2006, une conjoncture plus favorable et le maintien du couplage de la PMTVA lors de la réforme de la PAC ont favorisé un accroissement des effectifs ; conjoncture qui s'est détériorée en 2008 avec notamment la crise de la Fièvre Catarrhale Ovine (FCO) qui déstabilise très fortement la filière vaches allaitantes. En 2009, la mauvaise situation économique n'a pas encouragé à la production, les effectifs ont chuté.

La baisse de 2011 s'explique par l'épisode de sécheresse printanière qui a entraîné des phénomènes de décapitalisation dus au manque de fourrages.

La PAC 2014-2020 modifie les règles de versement des aides. La convergence a permis de revaloriser les aides liées aux droits à paiement de base (DPB) des élevages de bovins viande de 4 691€ en moyenne par exploitation.

En 2015, les effectifs remontent mais suivent une tendance baissière depuis en raison des épisodes de sécheresse récurrents qui obligent les éleveurs à réduire leurs cheptels.

En septembre 2015, un nouveau cas de FCO sérotype 8 a été confirmé dans un élevage mixte bovin-ovin de l'Allier.



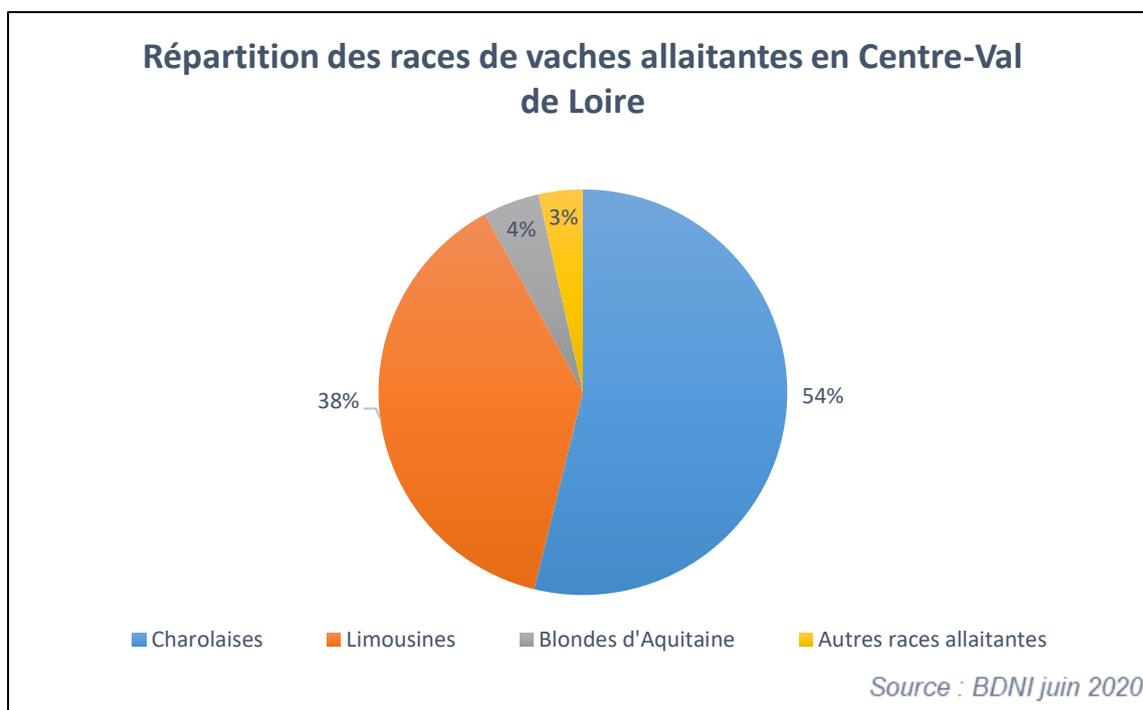
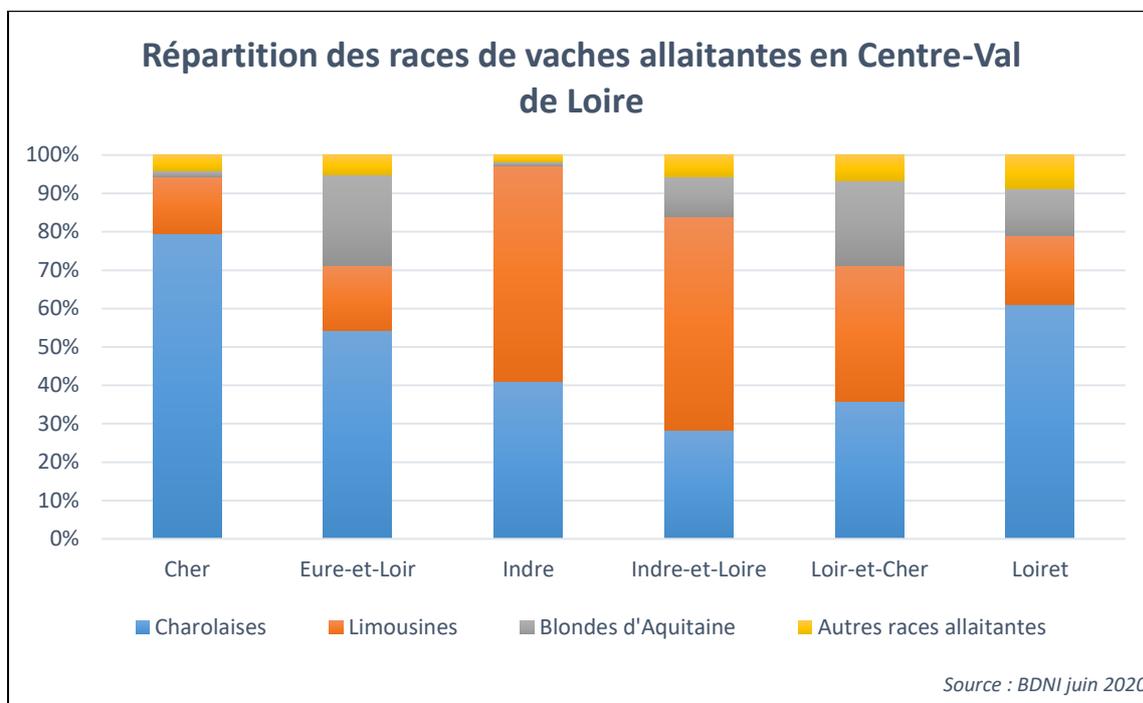
En 1989, le Centre-Val de Loire représentait 5 % des effectifs nationaux. Cette proportion a baissé régulièrement pour atteindre 4,3 % en 2000. Cette part a tendance à croître jusqu'en 2011, mais est depuis lors sur une pente descendante.

-5- Cheptel moyen en Centre-Val de Loire

	Nombre de vaches allaitantes dans un troupeau
Bourgogne Franche Comté	74
Centre-Val de Loire	69
Auvergne Rhône Alpes	65
Pays de la Loire	60
Nouvelle Aquitaine	57
Grand Est	50
Occitanie	46
Normandie	42
Hauts de France	40
Bretagne	38

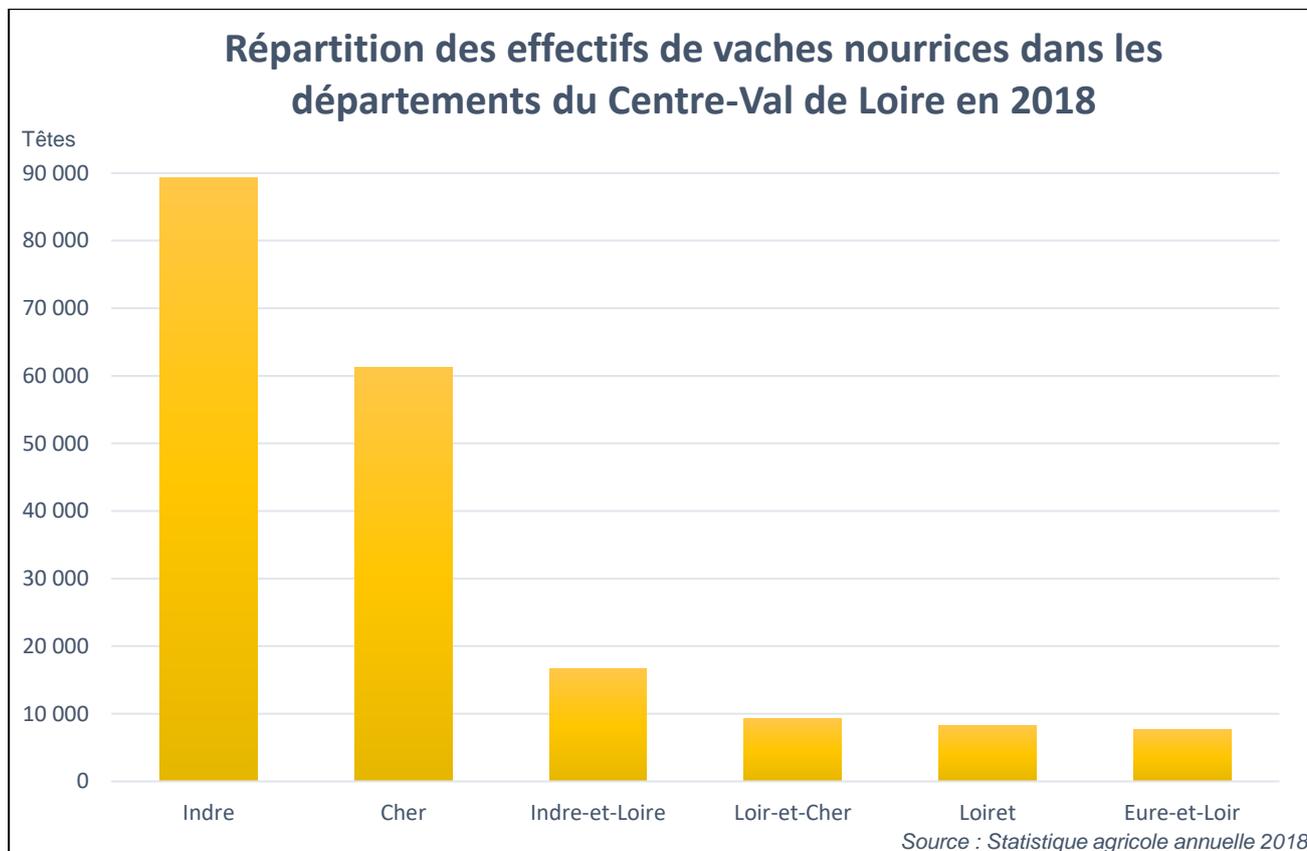
En Centre-Val de Loire, le cheptel moyen est composé de 69 vaches allaitantes, contre 56 au niveau national.

-6- Répartition des races de vaches allaitantes par département du Centre-Val de Loire

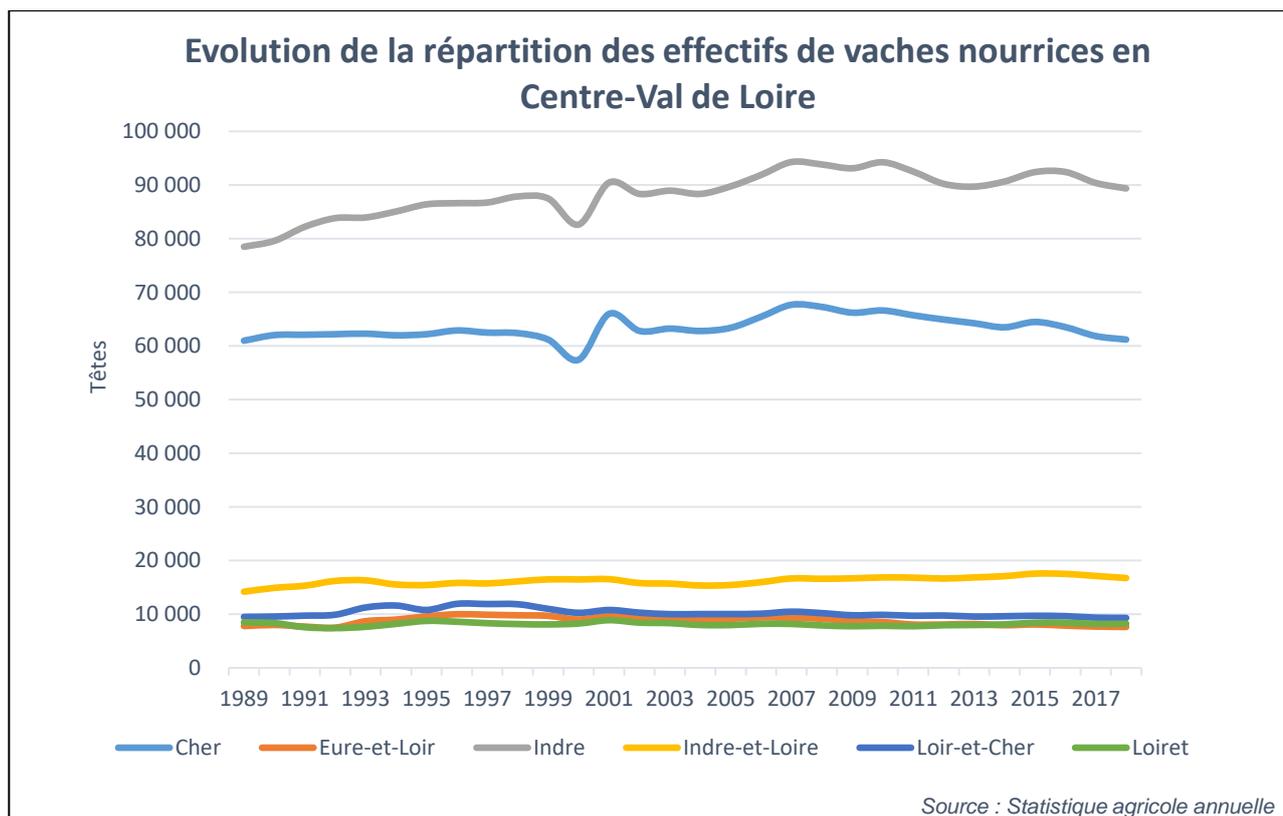


La race la plus représentée est la charolaise avec 54 % des effectifs de vaches allaitantes du Centre-Val de Loire. La race limousine est également importante avec 38 % des effectifs, notamment dans l'Indre et l'Indre-et-Loire, départements les plus proches du berceau de la race. Les blondes d'Aquitaine ne représentent que 4 % des effectifs, on les trouve surtout dans le Loir-et-Cher et en Eure-et-Loir.

-7- Effectifs par département du Centre-Val de Loire



Le cheptel de vaches nourrices est essentiellement localisé dans le sud de la région, en bordure du Massif Central : les départements de l'Indre et du Cher regroupent près de 80 % des effectifs.



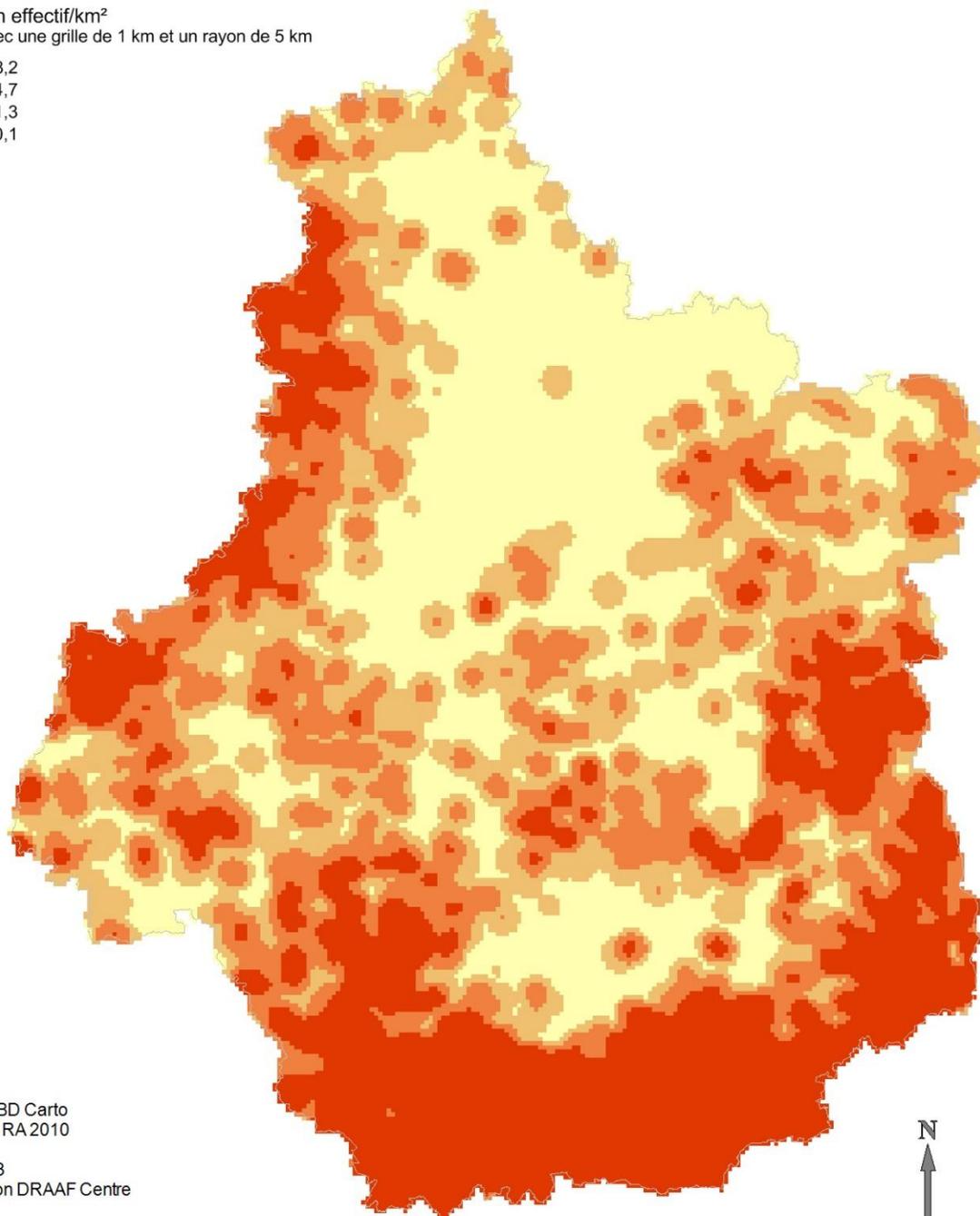


REPARTITION DES VACHES ALLAITANTES EN REGION CENTRE

Densité en effectif/km²

Lissage avec une grille de 1 km et un rayon de 5 km

- 4,7 à 58,2
- 1,3 à 4,7
- 0,1 à 1,3
- 0 à 0,1

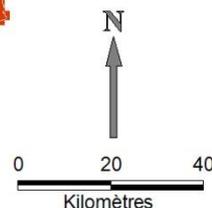


Sources :

©IGN - BD Carto
Agreste RA 2010

Mars 2013

Conception DRAAF Centre

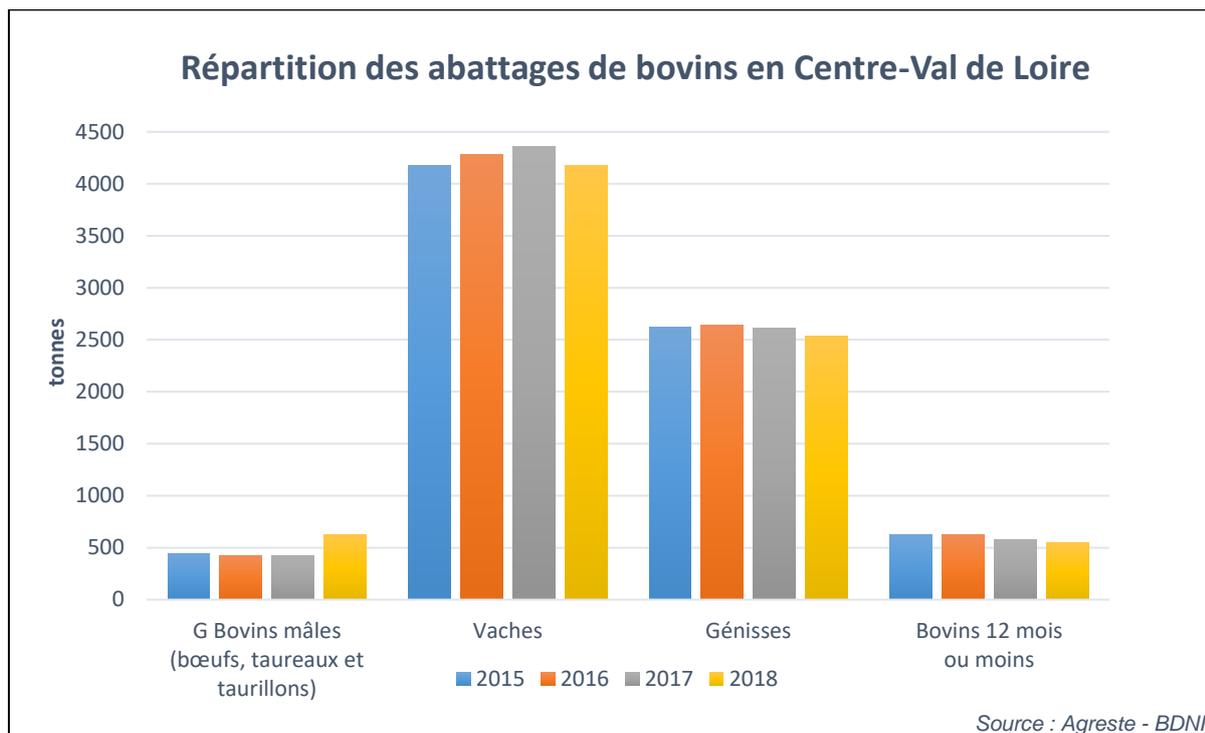


Le troupeau régional est principalement localisé dans l'Indre et le Cher, et plus particulièrement dans le sud de ces départements en Boischaud Sud et Bas Berry. Le Perche, au nord-ouest de la région, est également une terre d'élevage.

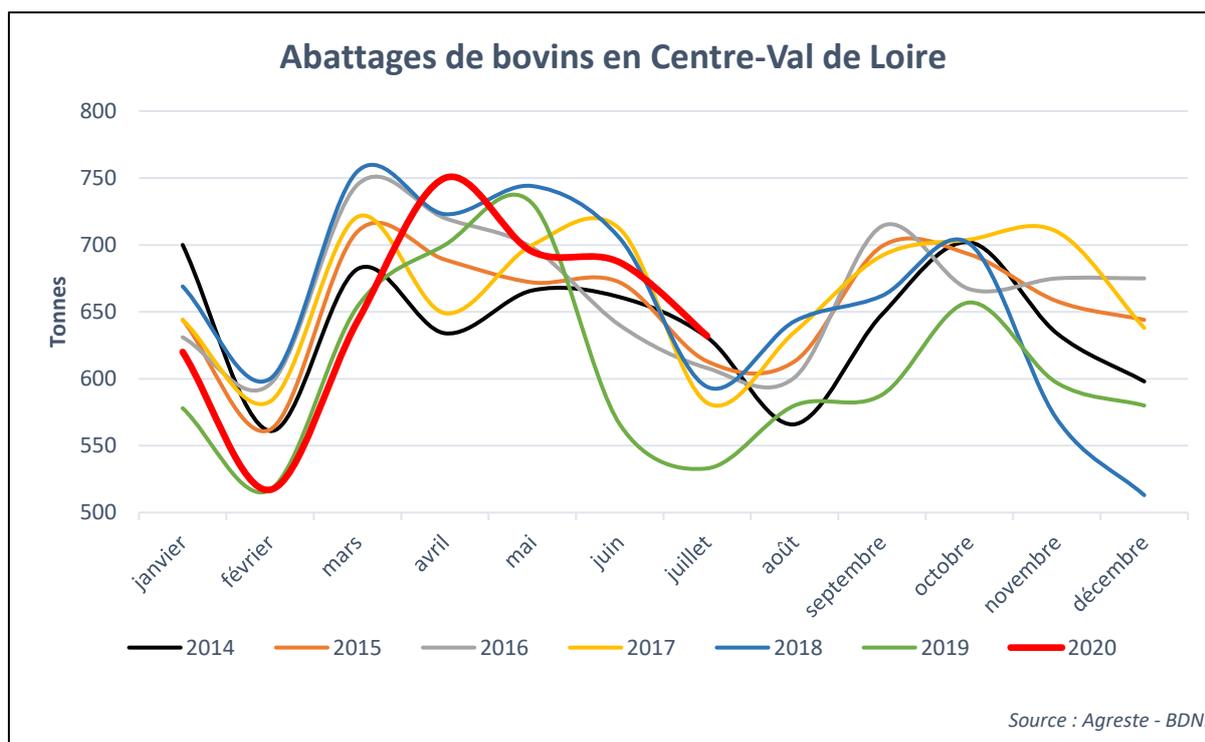
B – La production de la filière

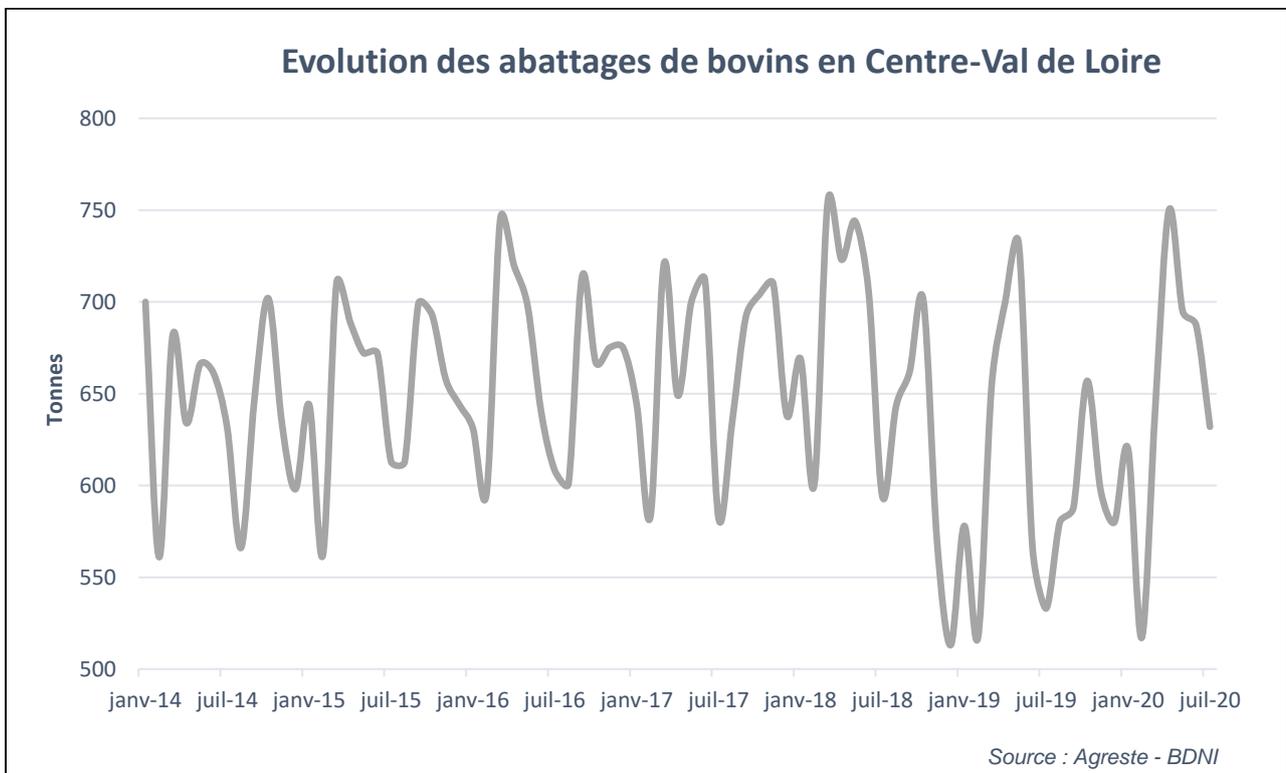
-1- Abattages en Centre-Val de Loire

-1-a- Répartition des abattages par catégorie de bovins



-1-b- Evolution des abattages de bovins dans la région





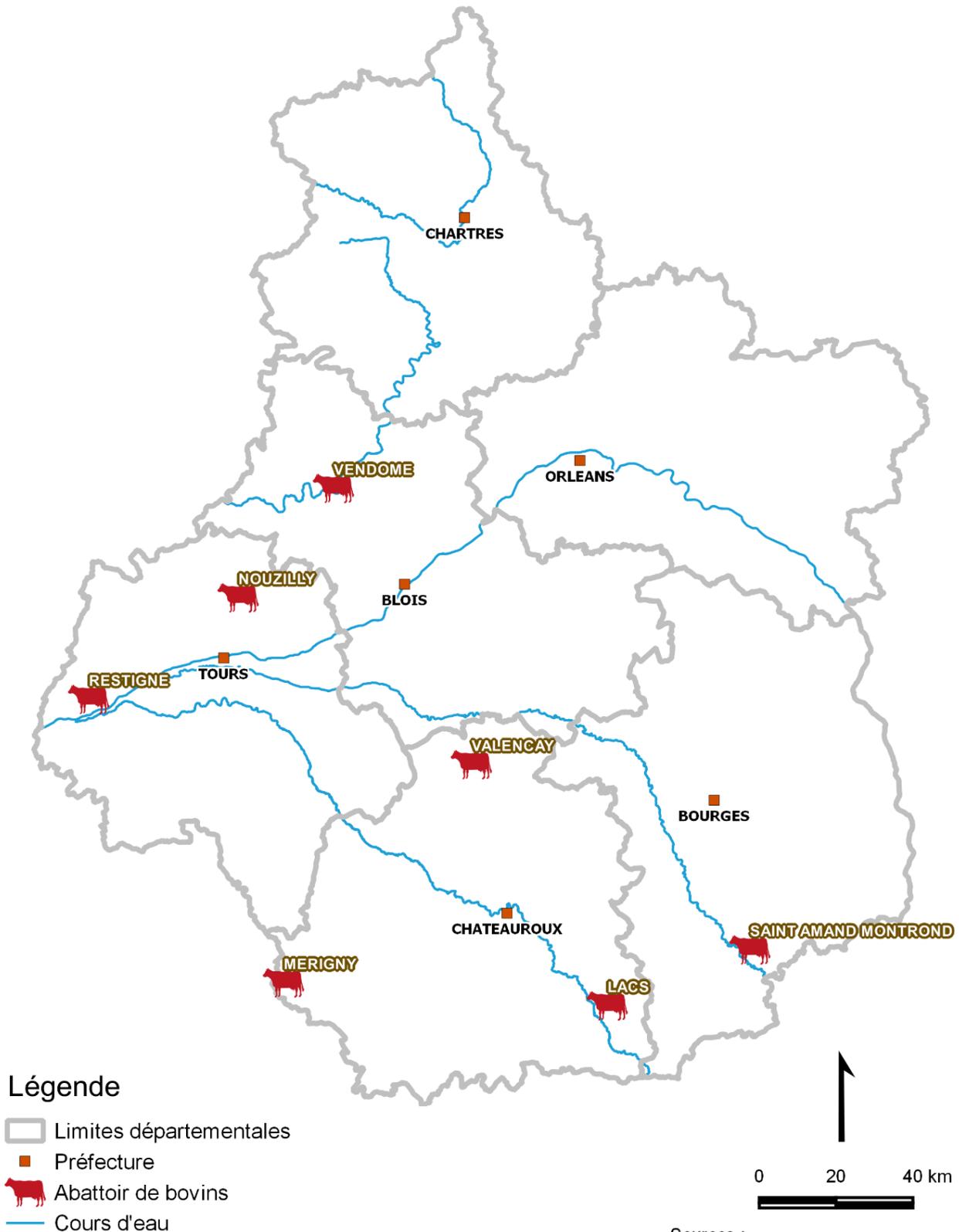
Les abattages mensuels de bovins varient notamment en fonction des saisons, de la demande et des décapitalisations de cheptels. Toutefois, à la suite de la fermeture administrative temporaire de l'abattoir du Boischaud à Lacs (36) fin 2018, les abattages ont nettement diminué pendant plusieurs mois. Les animaux ont été abattus dans les départements ou régions voisins.

-1-c- Les abattoirs de la région



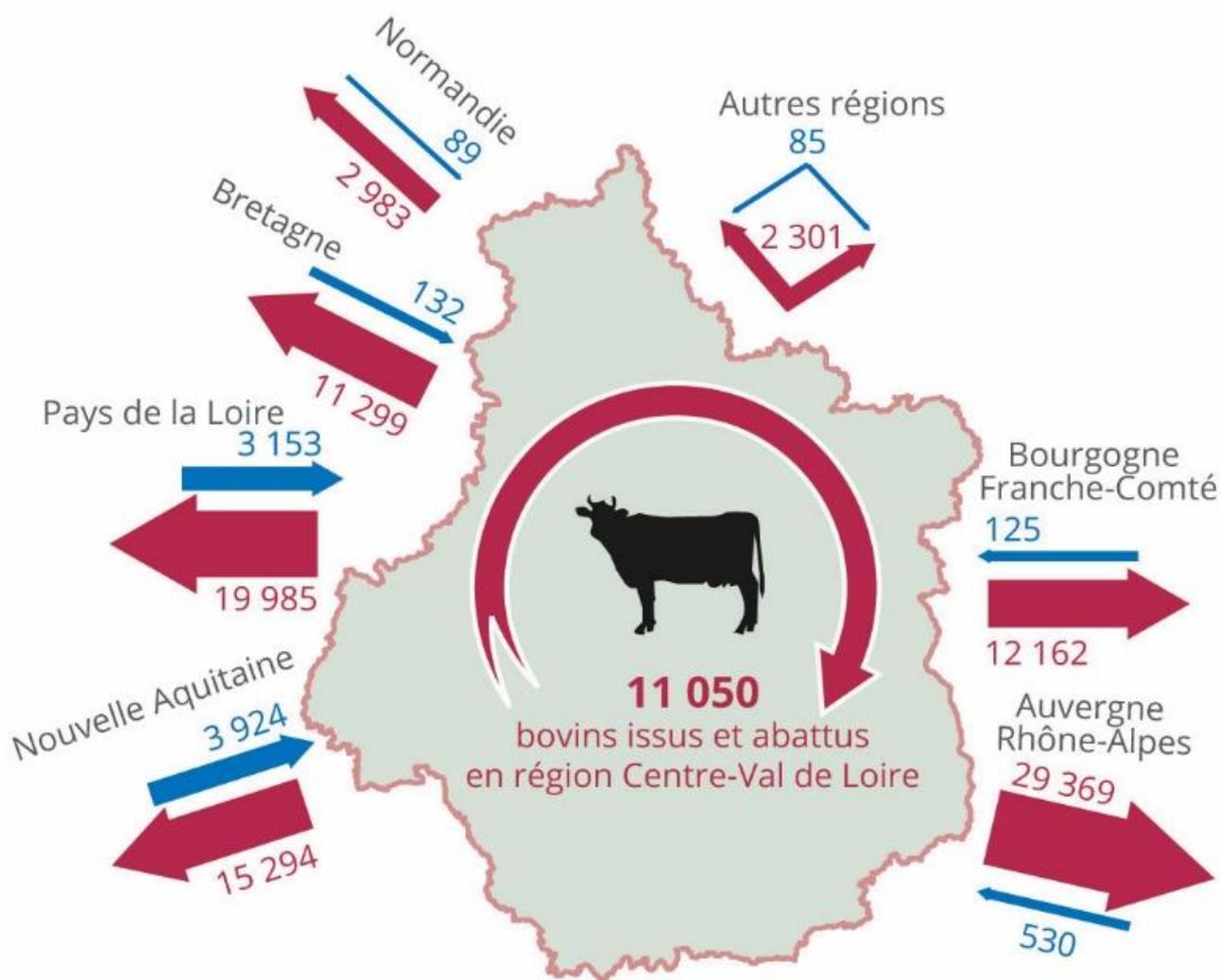
Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt de la région Centre-Val de Loire

Les abattoirs de bovins en région Centre-Val de Loire



Sources :
©IGN - BD Carto
DRAAF Centre-Val de Loire
Date de réalisation : janv. 2020
Conception DRAAF Centre-Val de Loire

Les flux de bovins en région Centre-Val de Loire en 2019



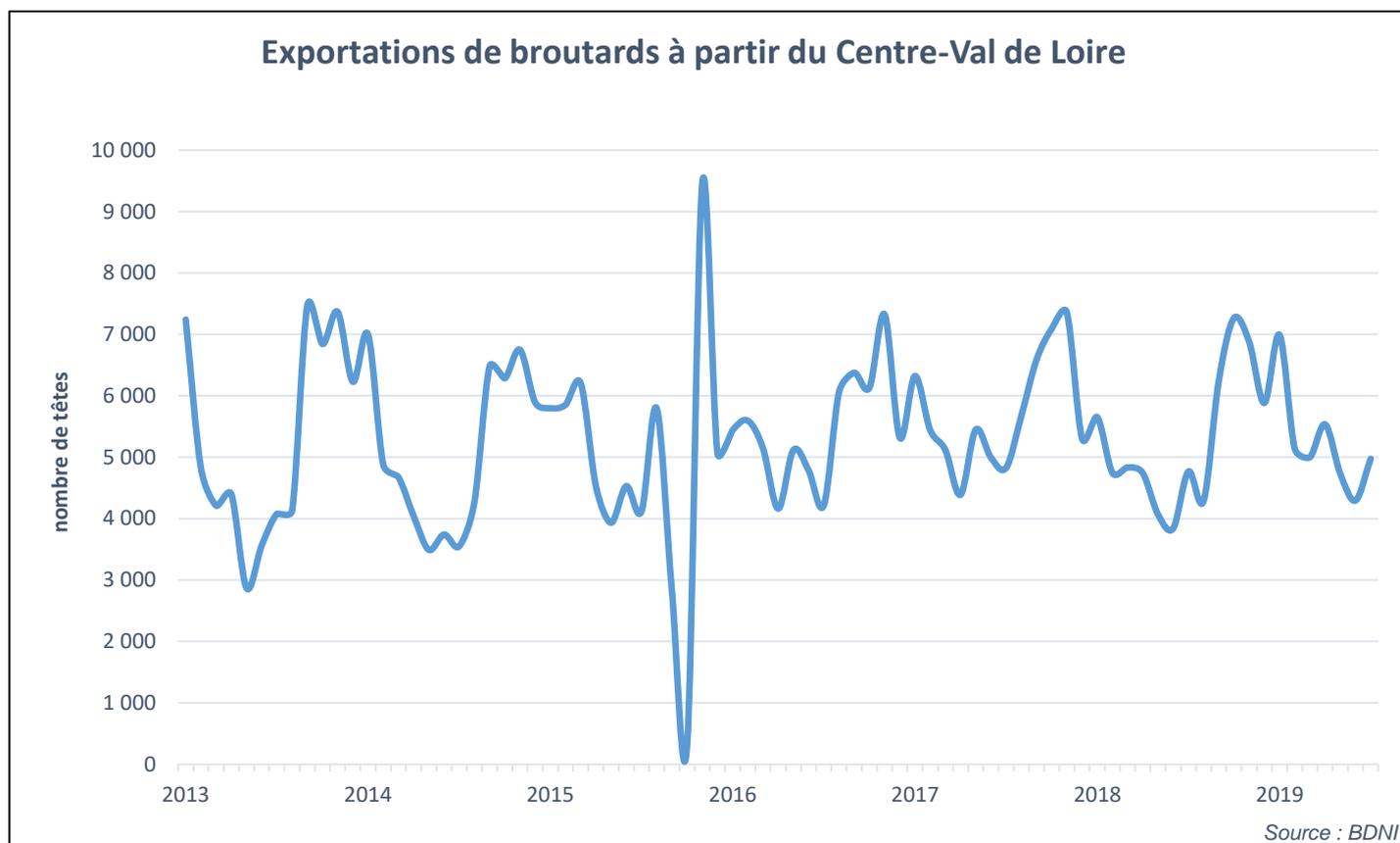
Bovins issus du Centre-Val de Loire abattus dans le Centre-Val de Loire : **11 050**

Bovins issus d'autres régions abattus dans le Centre-Val de Loire : **8 038**

Bovins issus du Centre-Val de Loire abattus hors Centre-Val de Loire : **93 393**

Source : BDNl

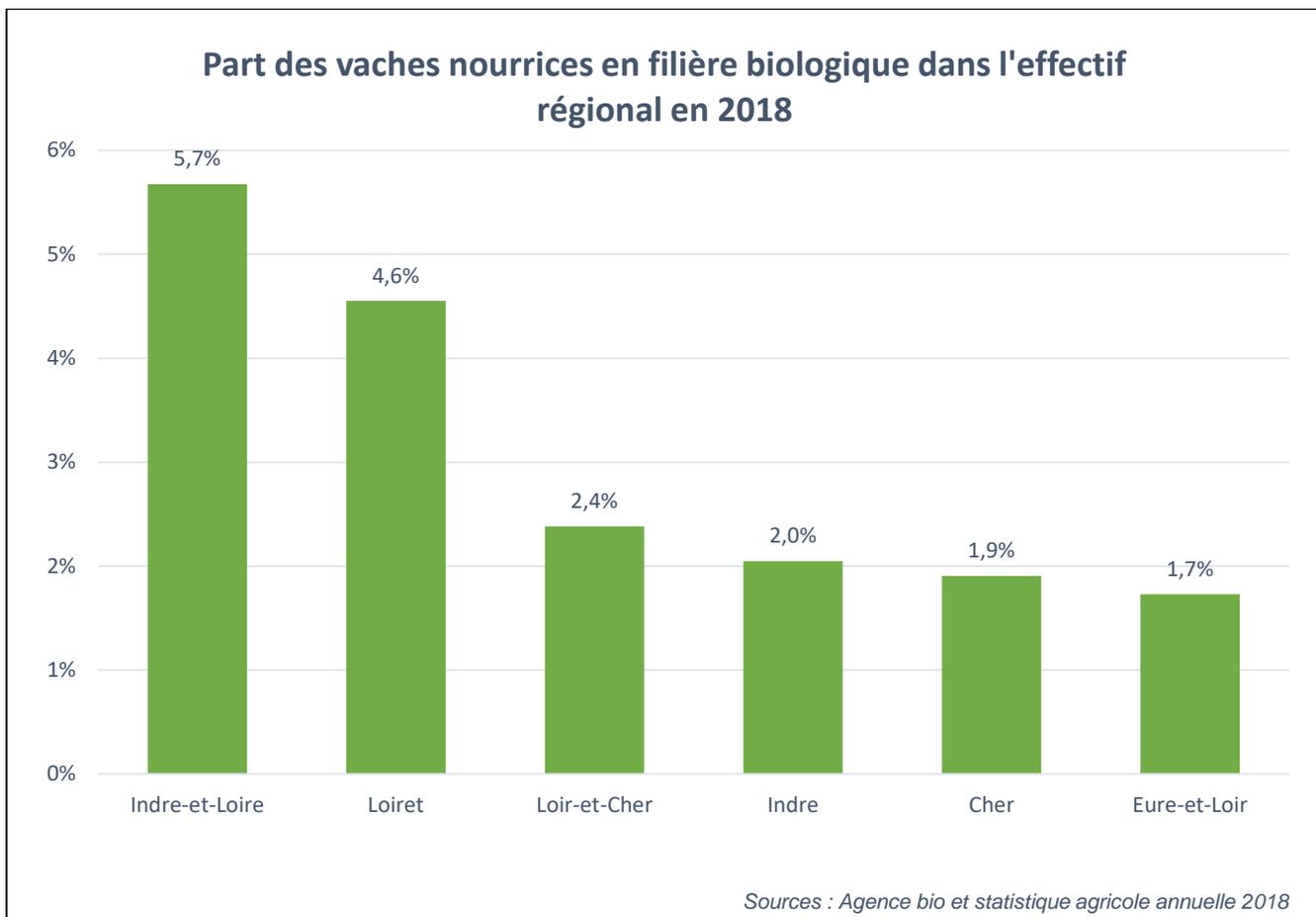
-2- Exportations de broutards au départ du Centre-Val de Loire



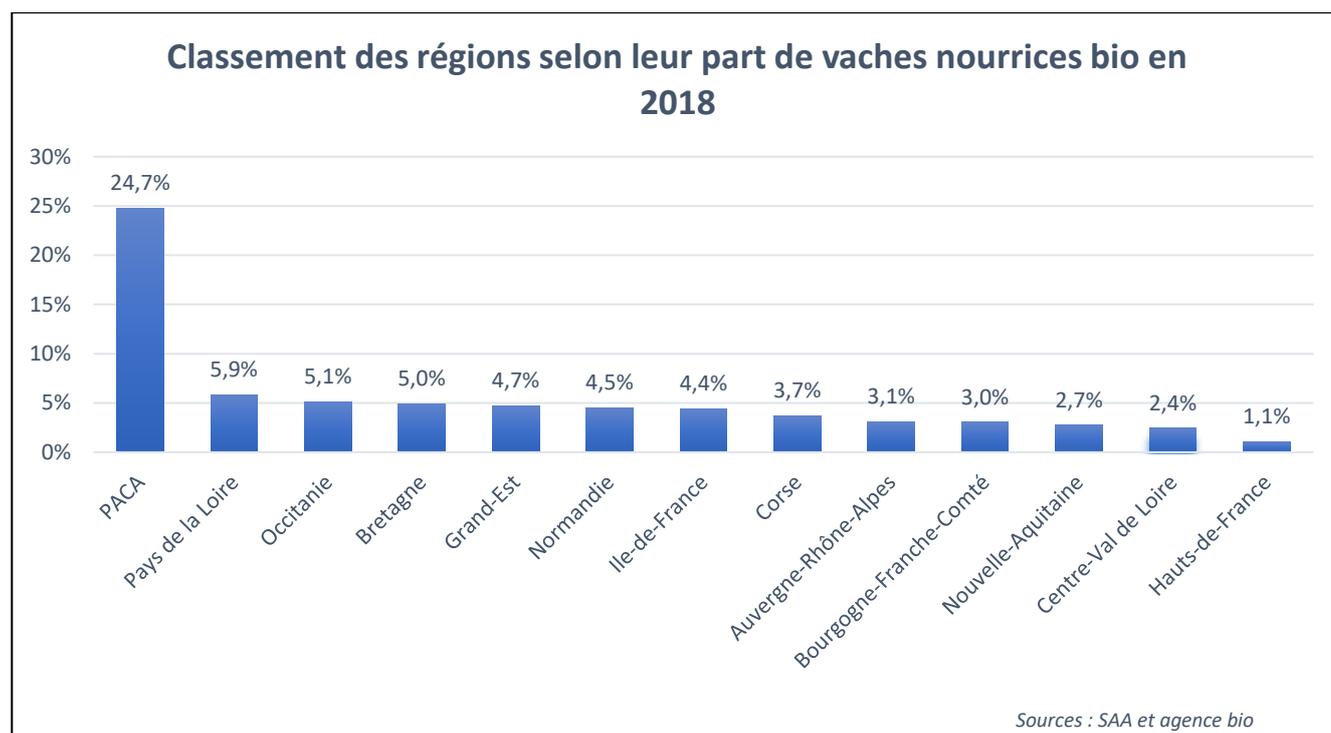
Les exportations d'animaux maigres (broutards) pour l'engraissement, principalement vers l'Italie et l'Espagne, ainsi que l'Algérie et la Tunisie, constituent la principale valorisation de la filière bovins viande de la région. La filière est surtout constituée par des élevages naisseurs.

Les exports représentent annuellement environ 65 000 broutards. La forte chute d'octobre 2015 est due à l'épizootie de FCO (Fièvre Catarrhale Ovine), qui a provoqué des limitations et des interdictions d'exports pour des raisons sanitaires.

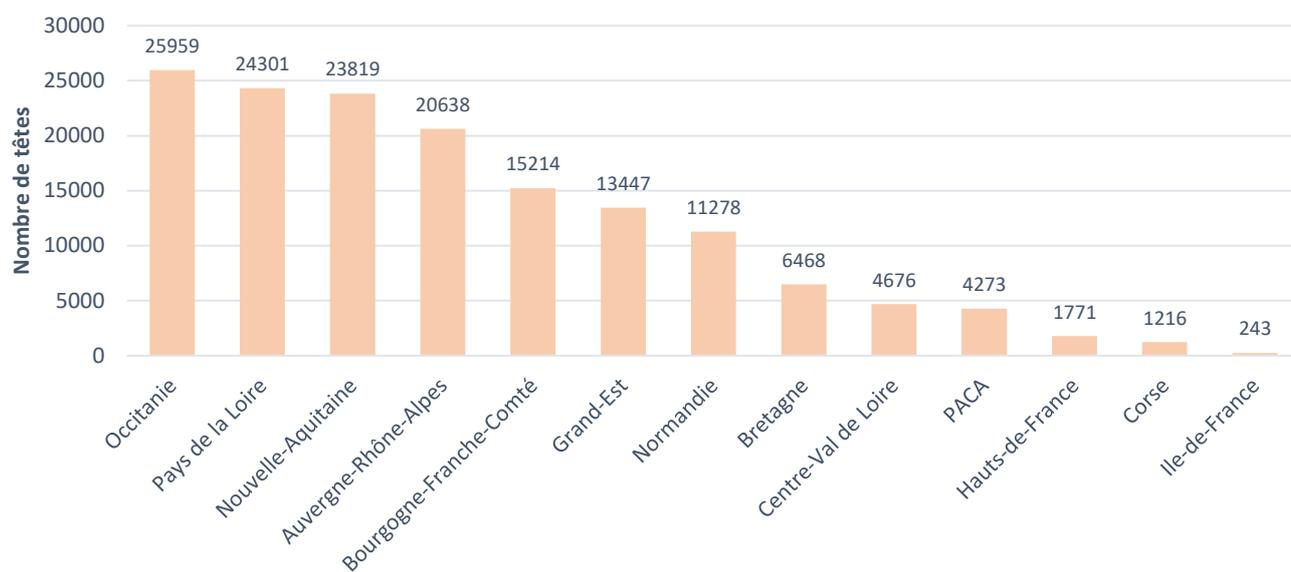
-3- Filière et agriculture biologique



En 2018, la filière biologique représente 2,4 % du cheptel régional de bovins viande, contre 1,2 % en 2012.



Classement des régions selon leur nombre de vaches nourrices bio en 2018



Sources : SAA et agence bio

En 2018 en Centre-Val de Loire, 4 676 vaches nourrices, soit 2,4 % du cheptel allaitant régional, sont élevées selon le cahier des charges de l'agriculture biologique. Cela représente 3 % du cheptel allaitant bio national.

-4- Démarches de production

Démarches de production par type d'élevage spécialisé en Centre-Val de Loire

Démarches de production	Allaitant
Part des exploitations sous signe de qualité (AOP, Label rouge, IGP)	10%
Part des exploitations labellisées Bio	3%
Part des exploitations bovines avec un atelier de transformation	1%
Démarche de production sous contrat avec un distributeur	8%
Vente directe (% des exploitations)	11%

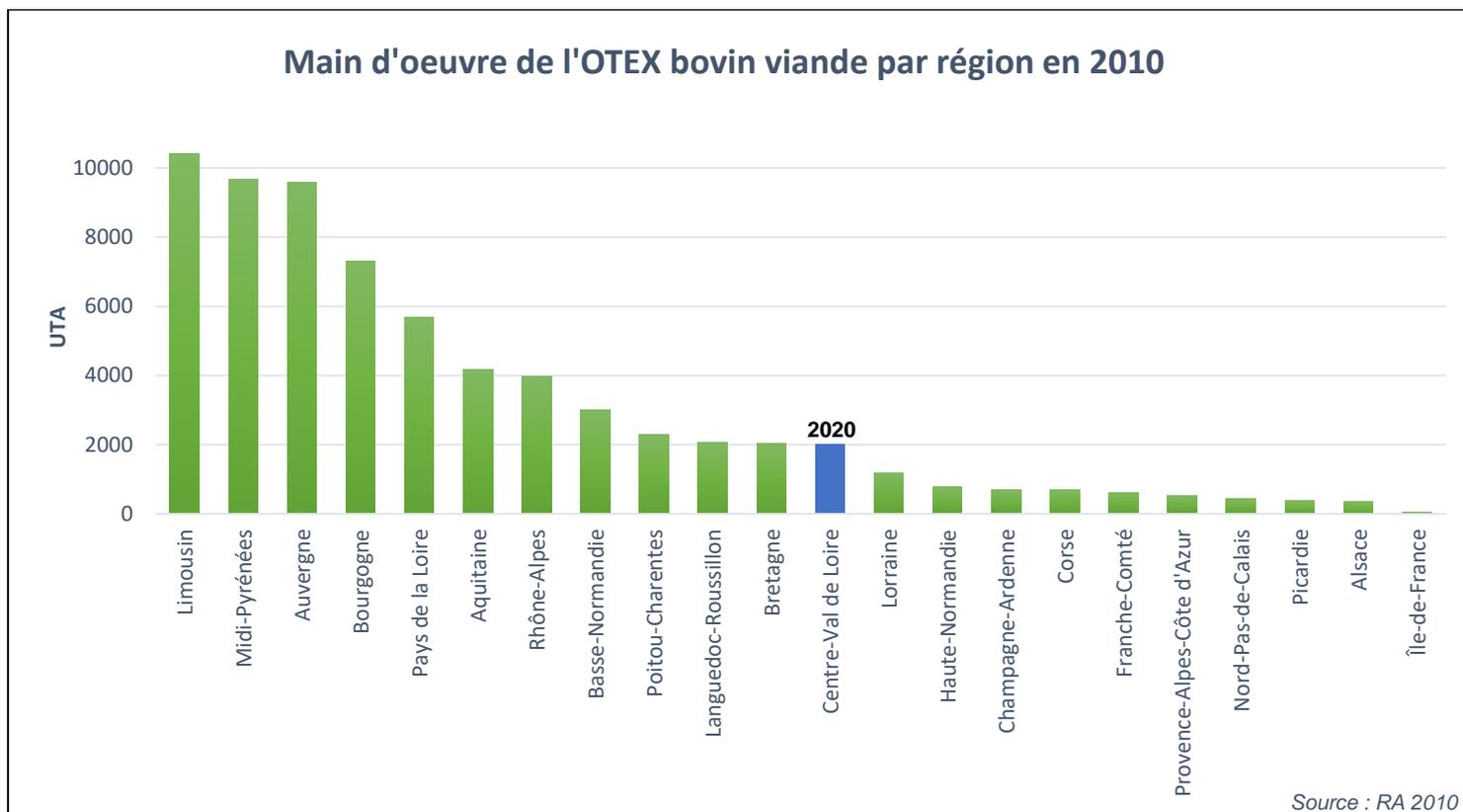
Source : Agreste - Enquête Pratiques d'élevage 2015

En Centre-Val de Loire, seulement 13 % des exploitations de bovins allaitants produisent sous signe de qualité officiel (AOP, label rouge, et IGP) ou en agriculture biologique. Les seules exploitations certifiées ou en conversion biologique sont marginales (3 %). Une exploitation bovine sur dix pratique la vente directe.

C – La population agricole de la filière

-1- Main d'œuvre

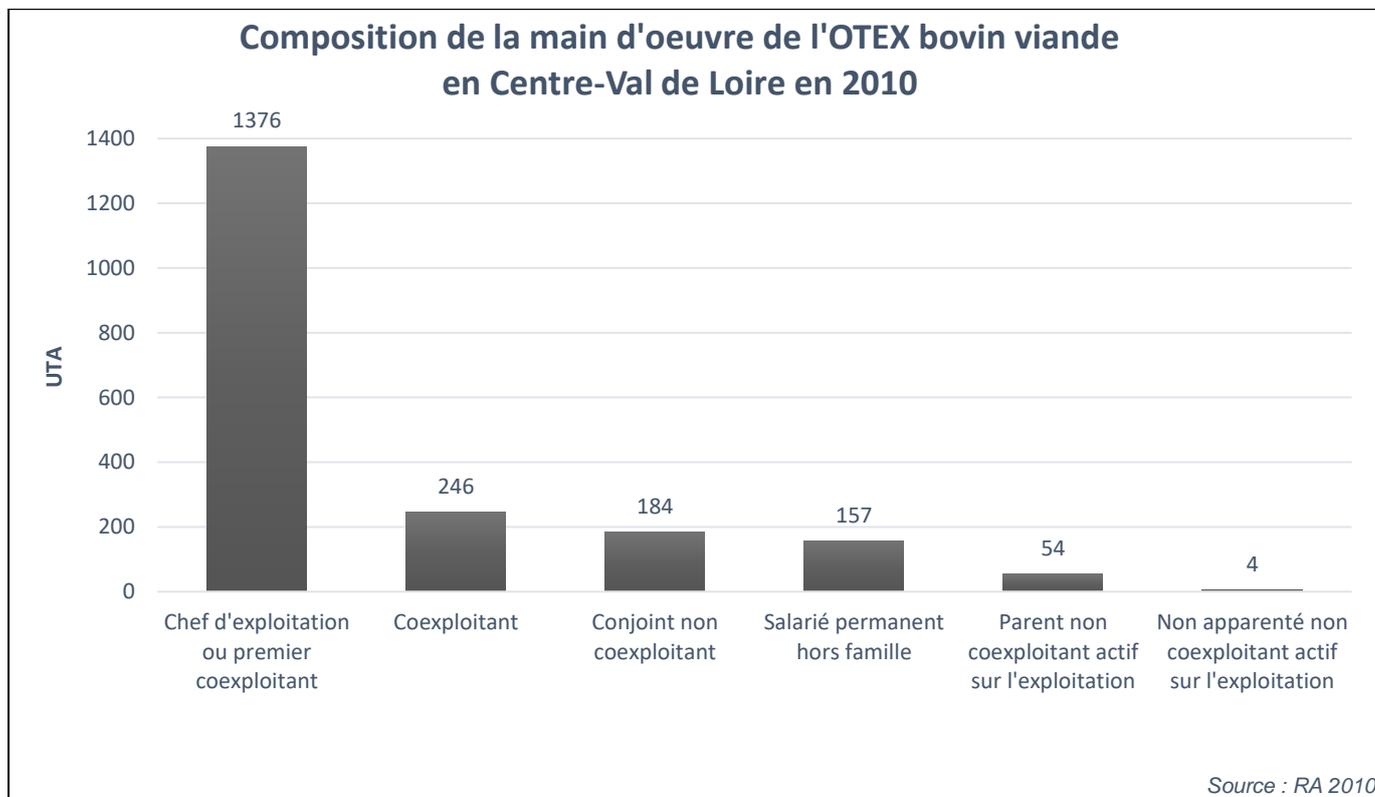
-1-a- Main d'œuvre de l'OTEX bovins viande en Centre-Val de Loire



En Centre-Val de Loire, l'OTEX bovins viande emploie 1,6 UTA (*unité de travail* annuel) par exploitation. Toutes OTEX confondues, la main d'œuvre régionale représente 1,9 UTA / exploitation (2,0 pour la France entière).

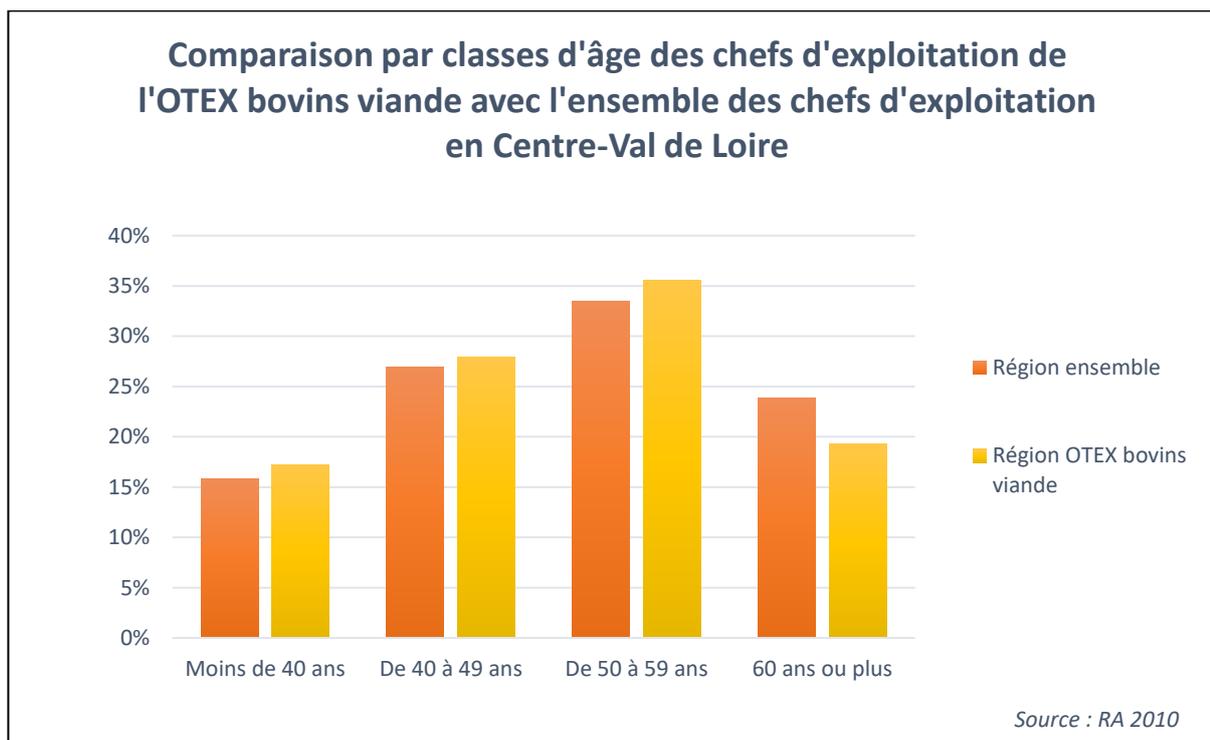
L'OTEX bovins viande utilise peu de main d'œuvre, dans un même ordre de valeur que l'OTEX grandes cultures (1,4 UTA / exploitation en Centre-Val de Loire). On est loin de l'OTEX bovins lait (2,2 UTA / exploitation) et viticulture (3,4 UTA / exploitation).

-1-b- Composition de la main d'œuvre de l'OTEX bovins viande dans la région



Les salariés permanents hors famille ne représentent que 8 % de la main d'œuvre de l'OTEX bovins viande.

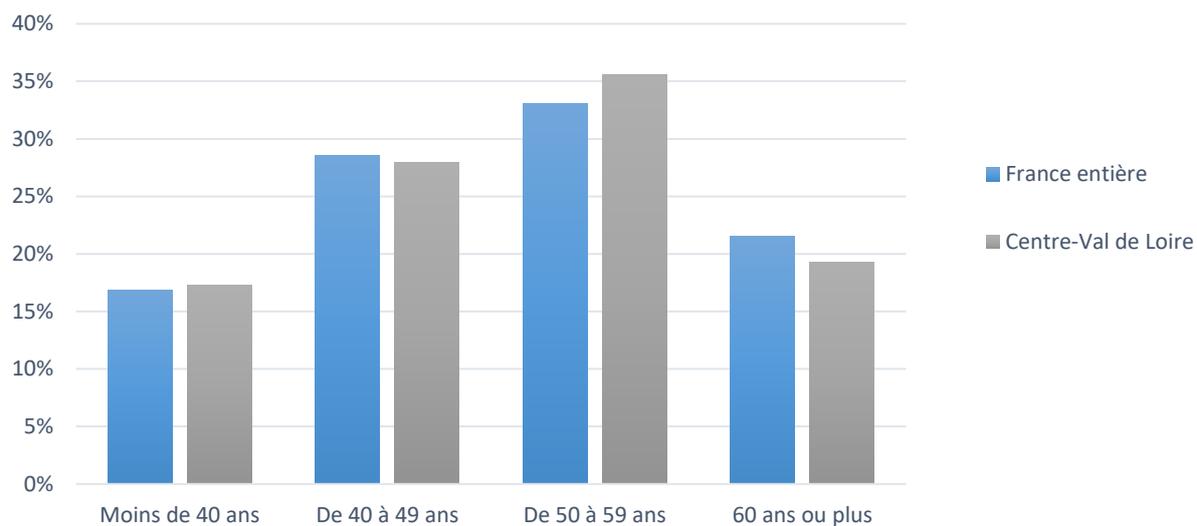
-2- Classes d'âge des chefs d'exploitation



La classe d'âge la plus représentée dans l'OTEX bovins viande est la classe 50-59 ans. Les chefs d'exploitation de 60 ans et plus sont proportionnellement moins nombreux dans l'OTEX bovins viande que dans l'ensemble des OTEX.

Plus globalement, il faut noter le caractère vieillissant des chefs d'exploitation (OTEX bovins viande et toutes OTEX) avec une proportion de moins de 40 ans minoritaire (17 %).

Comparaison par classes d'âge des chefs d'exploitation de l'OTEX bovins viande du Centre-Val de Loire et de la France



Source : RA 2010

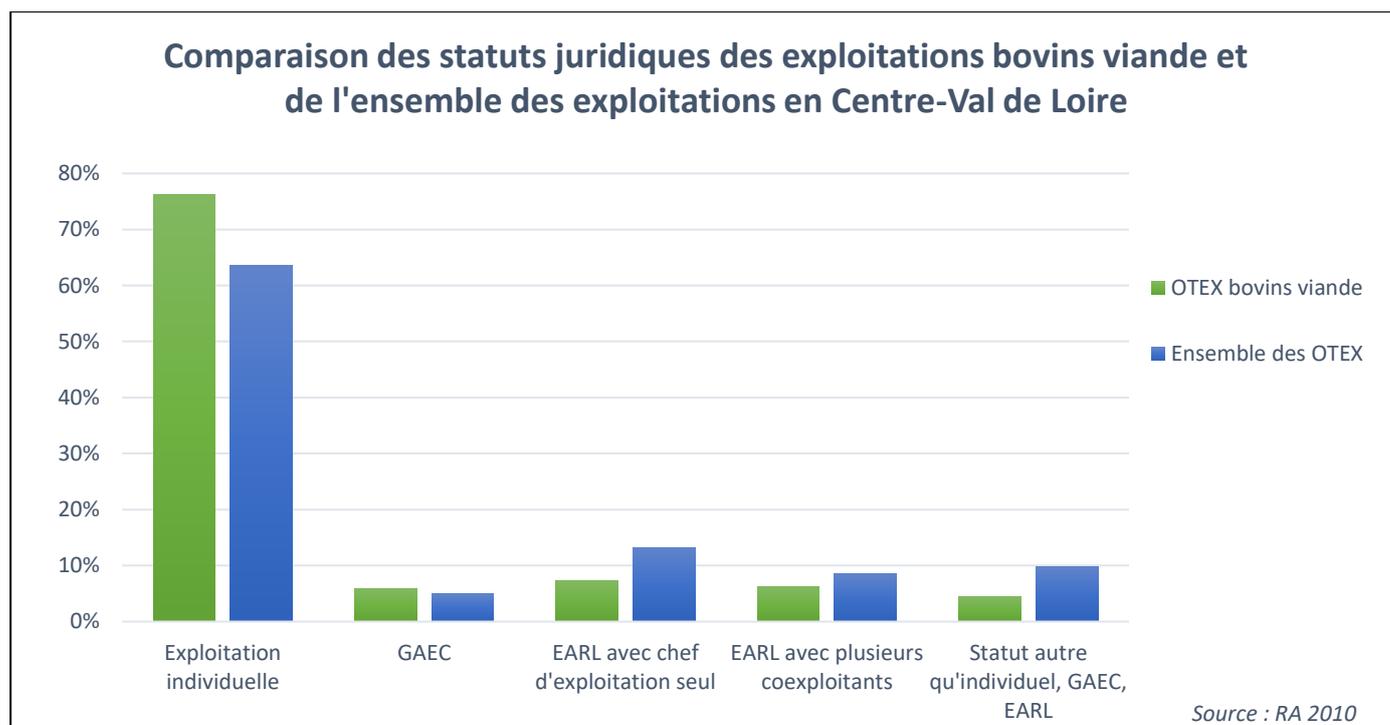
En 2010, la population des chefs d'exploitation du Centre-Val de Loire de l'OTEX bovins viande se caractérise, vis-à-vis de la moyenne nationale, par davantage de jeunes chefs d'exploitation de moins de 40 ans, et moins de chefs d'exploitation âgés de 60 ans et plus. On note également une forte part de chefs d'exploitation âgés de 50 à 59 ans, dont la fin de carrière approche et pour lesquels la transmission est un enjeu fort.

-3- Statuts des exploitations de l'OTEX bovins viande en Centre-Val de Loire

Élevages de vaches allaitantes (sans vaches laitières)	Nombre d'exploitations (en %)	Effectifs vaches allaitantes	
		Répartition (en %)	Taille du cheptel
Exploitant individuel	56,0	44,0	54
Gaec total	14,3	24,1	116
EARL	23,8	26,7	77
Autre société civile (SCEA, ...)	5,9	5,1	59
Total	100,0	100,0	69

Source : Pratiques d'élevage 2015

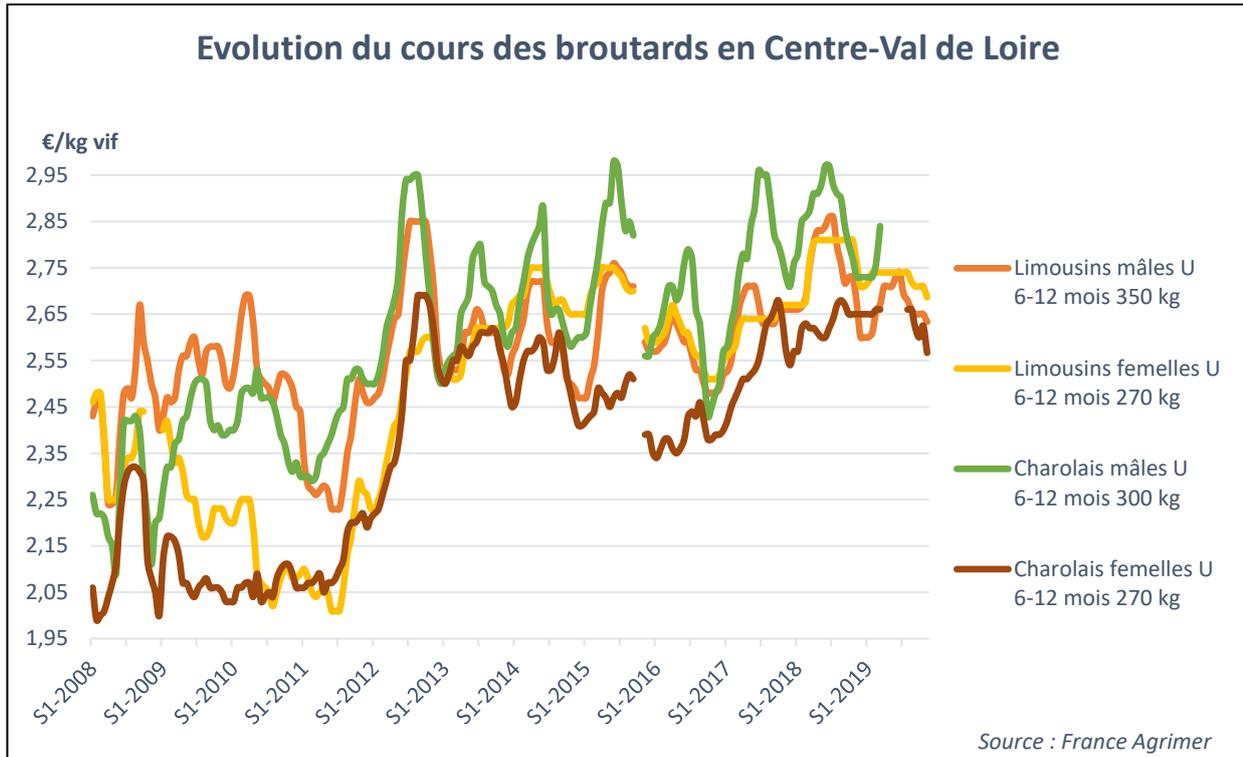
L'exploitation individuelle est le statut juridique le plus représenté en Centre-Val de Loire. Les exploitations en Gaec possèdent les plus gros cheptels.



La part des exploitations individuelles est davantage représentée dans l'OTEX bovins viande, alors que la part des GAEC est assez similaire entre l'OTEX bovins viande et l'ensemble des OTEX. En revanche, les EARL et les sociétés civiles sont nettement moins nombreuses pour les exploitations bovins viande.

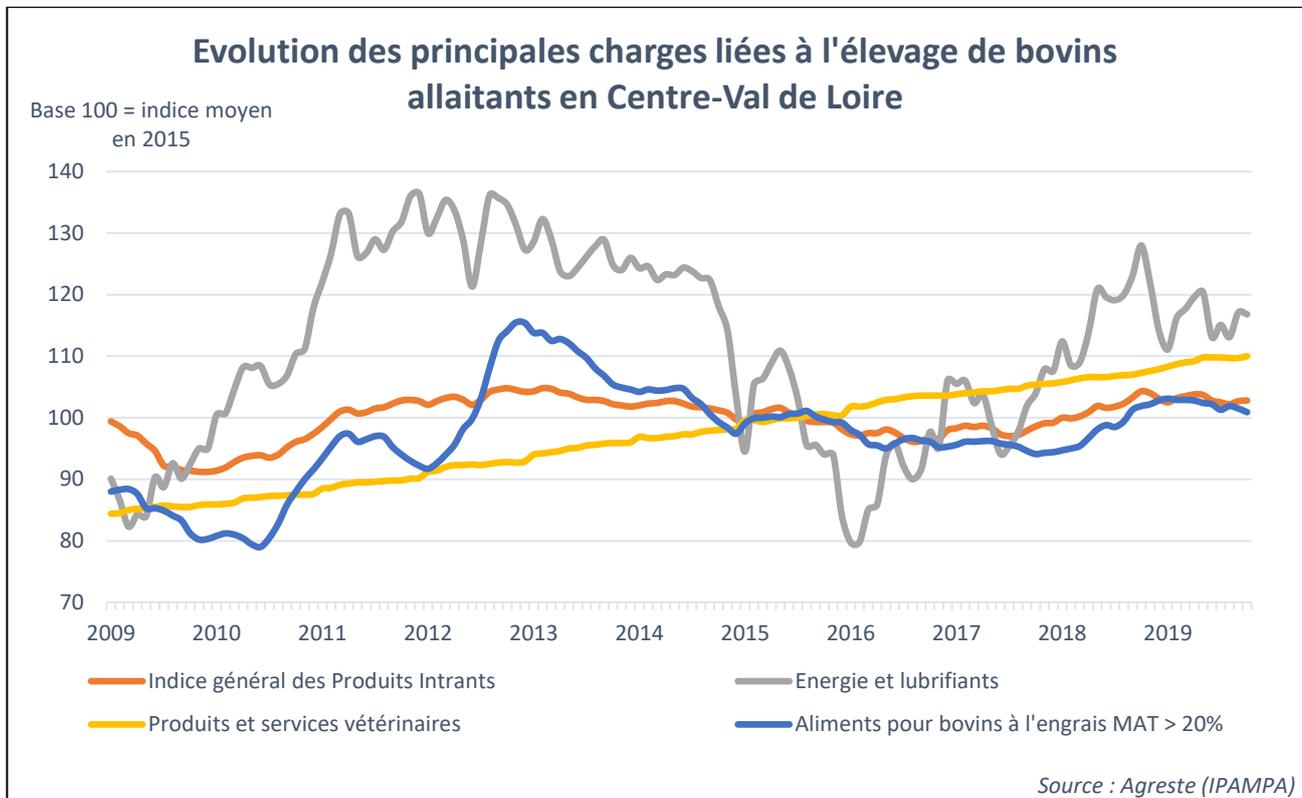
D – Les données économiques de la filière

-1- Evolution des cours des bovins dans la région



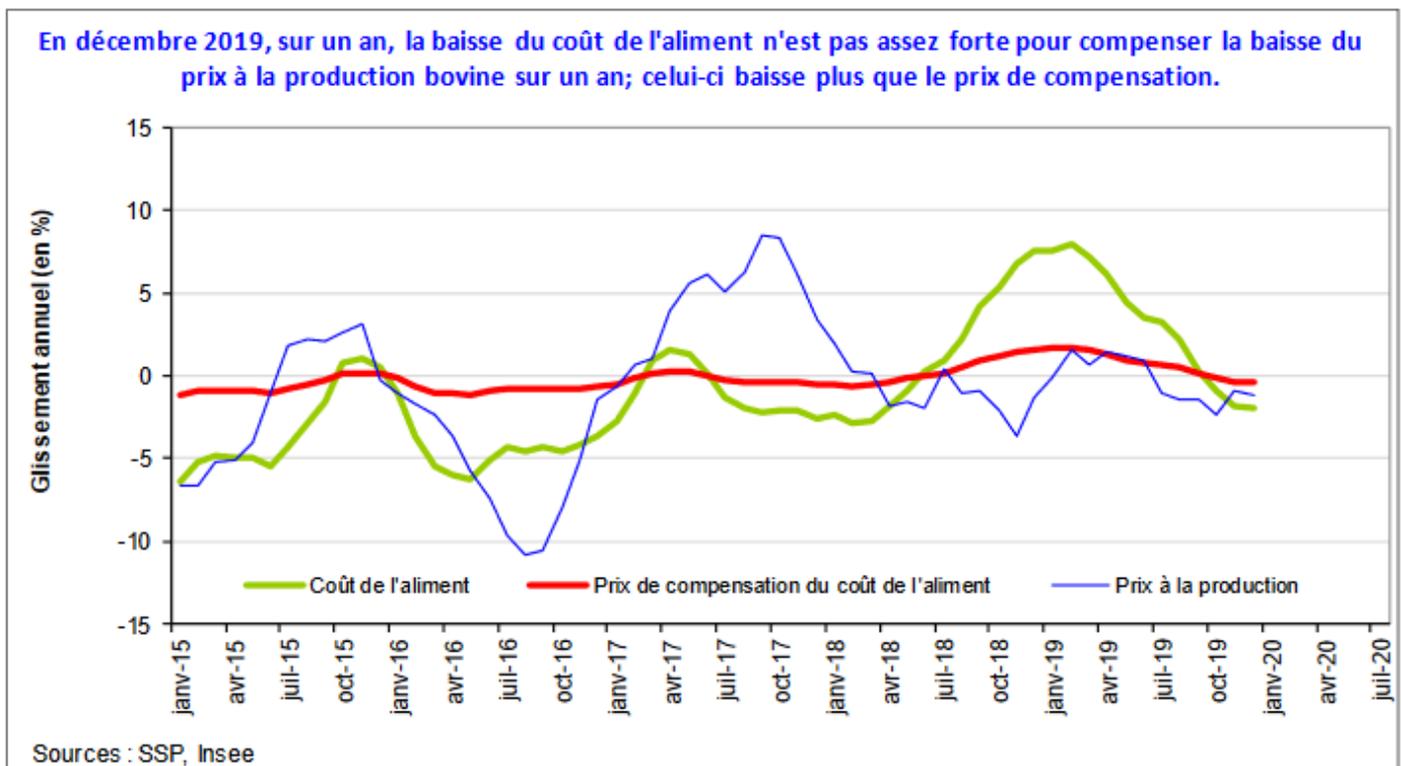
Globalement, les cours des broutards suivent une tendance haussière depuis 2008. Les cours varient en fonction des saisons, ils augmentent en été. L'absence de cotations fin 2015 est due à l'épizootie de FCO.

-2- Evolution de l'indice des prix des consommations intermédiaires

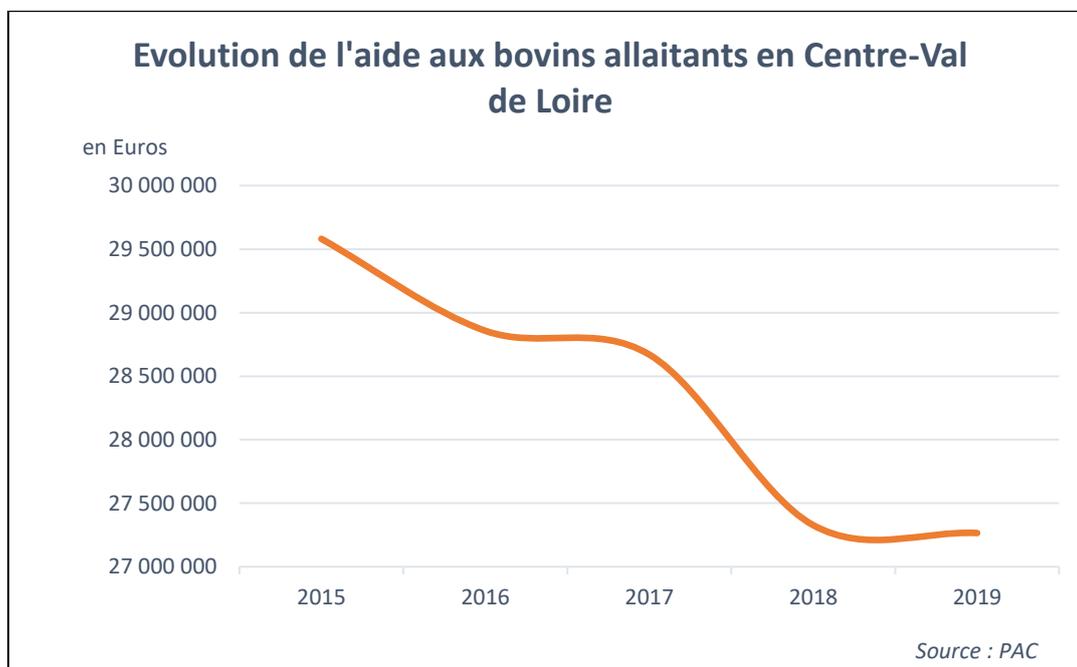


Les charges se sont fortement accrues à partir de 2010 suite à la flambée des cours du pétrole et l'augmentation des prix des céréales. A partir de 2013, les cours du pétrole à la baisse entraînent un recul des prix de l'énergie. Les prix des aliments destinés aux animaux diminuent également. Depuis 2016, le prix du pétrole suit une tendance haussière, tandis que les cours des céréales restent stables. Quant aux prix des services vétérinaires, ils augmentent de façon linéaire.

-3- Prix de compensation du coût de l'aliment en élevage de bovins de boucherie

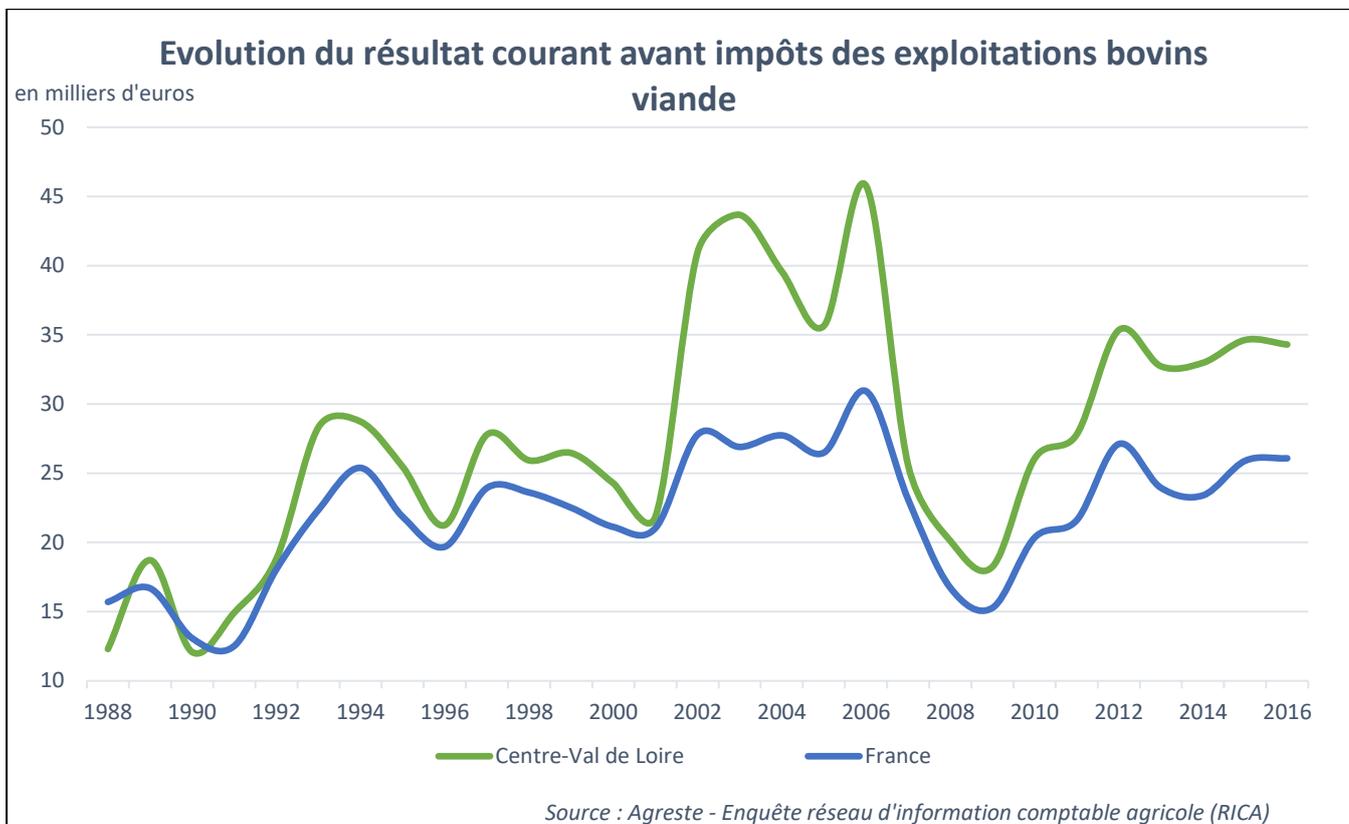


-4- Aide aux bovins allaitants (ABA)



Cette aide vise à soutenir les productions bovines par un paiement à la vache allaitante présente sur l'exploitation. Elle vise à préserver la production de viande en confortant aussi bien les ateliers bovins allaitants significatifs que les petits troupeaux. Cette aide nationale s'élève à plus de 27 265 000 € pour le Centre-Val de Loire en 2019.

-5- Résultat Courant Avant Impôts (RCAI)



En Centre-Val de Loire, comme en France, le résultat courant des exploitations bovines viande s'est accru en 2006 grâce à une conjoncture favorable. Puis, il a fortement chuté en 2007 et 2008 à la suite de l'augmentation des charges liées à l'élevage, couplée au retournement de la conjoncture et aux problèmes de valorisation des productions.

La situation s'améliore depuis 2009 mais reste très éloignée des niveaux du début des années 2000. L'augmentation des cours depuis 2010 a permis un redressement du RCAI.

-6- Valeurs des principaux postes comptables en 2018

Champ des moyennes et grandes exploitations

Principaux résultats 2018 par orientation en Centre-Val de Loire

Moyenne pondérée par exploitation en milliers d'euros courants	Centre-Val de Loire							France métropolitaine
	Céréales, oléagineux, protéagineux	Autres grandes cultures	Vins de qualité (AOP et IGP)	Bovins lait	Bovins viande	Polyculture et polyélevage	Toutes exploitations	Toutes exploitations
Caractéristiques générales								
Nombre d'exploitations dans l'échantillon	117	44	41	23	36	54	391	7220
Nombre d'exploitations représentées	9759	1378	1146	591	1050	1969	17785	293284
Surface agricole utilisée (en ha)	147	134	30	120	125	162	127	90
dont SAU en fermage	130	124	25	98	102	142	113	74
Effectifs animaux en unité gros bétail (UGB)	5,7	3,4	0,0	123,1	142,2	110,5	44,6	80,5
Nombre d'unité de travail annuel (UTA)	1,3	1,6	3,4	2,1	1,4	2,0	1,8	2,0
dont UTA non salariée (UTANS)	1,2	1,2	1,4	1,8	1,2	1,5	1,3	1,4
Soldes intermédiaires de gestion								
Production de l'exercice	167,8	264,8	291,8	277,7	103,4	225,0	201,1	205,1
"+" Rabais, remises, ristournes obtenus	0,8	1,2	0,2	0,8	0,1	0,4	0,7	0,5
"-" charges d'approvisionnement	72,5	100,8	50,1	109,7	46,4	97,4	79,1	72,2
"-" Autres achats et charges externes (n.c. fermages)	44,2	67,2	73,7	84,4	31,9	64,6	52,5	57,7
"=" Valeur ajoutée hors fermage	52,0	98,1	168,3	84,4	25,2	63,5	70,1	75,7
"+" Subventions d'exploitation	33,5	32,0	5,9	42,1	46,8	47,5	33,2	29,3
"-" Fermages	17,6	20,5	13,7	11,6	9,4	16,1	15,6	14,2
"-" Impôts et taxes	2,6	3,2	3,1	2,4	1,3	2,6	2,6	2,3
"-" Charges de personnel	4,1	9,3	46,3	6,9	3,6	11,5	11,8	15,2
"=" Excédent brut d'exploitation	64,4	101,9	116,0	109,5	58,9	84,4	76,7	76,2
"+" Transferts de charges et autres produits de gestion courante	0,2	0,9	0,4	0,2	0,0	0,4	0,3	0,4
"-" Dotations aux amortissements	29,5	39,8	33,6	40,1	28,0	38,5	32,0	31,9
"=" Résultat d'exploitation	35,1	63,0	82,8	69,6	30,9	46,2	44,9	44,7
"+" Produits financiers	1,1	0,9	0,4	1,0	0,1	1,2	0,9	0,7
"-" Charges financières	3,2	3,6	3,1	5,1	2,4	5,2	3,5	3,4
"=" Résultat courant avant impôts (RCAI)	33,0	60,2	80,1	65,6	28,7	42,2	42,3	42,0
UTANS	1,17	1,22	1,35	1,79	1,23	1,45	1,27	1,4
EBE par UTANS (milliers d'euros par UTANS)	55,01	83,51	85,93	61,17	47,89	58,19	60,36	54,43
Evol 18/17 % *	8,4	51,2	60,9	8,3	-8,6	2,9	11,9	4,1
RCAI par UTANS (milliers d'euros / UTANS)	28,32	49,24	59,41	36,69	23,29	29,2	33,19	30,05
Evol 18/17 % *	33,6	139,9	105,1	17,6	-17,1	15,0	32,5	10,5
Revenu disponible	26,52	43,72	67,14	45,36	27,52	28,96	33,44	35,48
"=" Excédent brut d'exploitation	64,4	101,9	116,0	109,5	58,9	84,4	76,7	76,2
"-" Charges sociales de l'exploitant	8,0	12,1	15,3	13,9	8,0	11,2	9,8	10,3
"-" Remboursements en capital emprunts à LMT	26,6	42,4	30,5	45,2	21,1	39,0	29,9	27,0
"-" Charges financières	3,2	3,6	3,1	5,1	2,4	5,2	3,5	3,4

Source : Agreste - RICA 2018

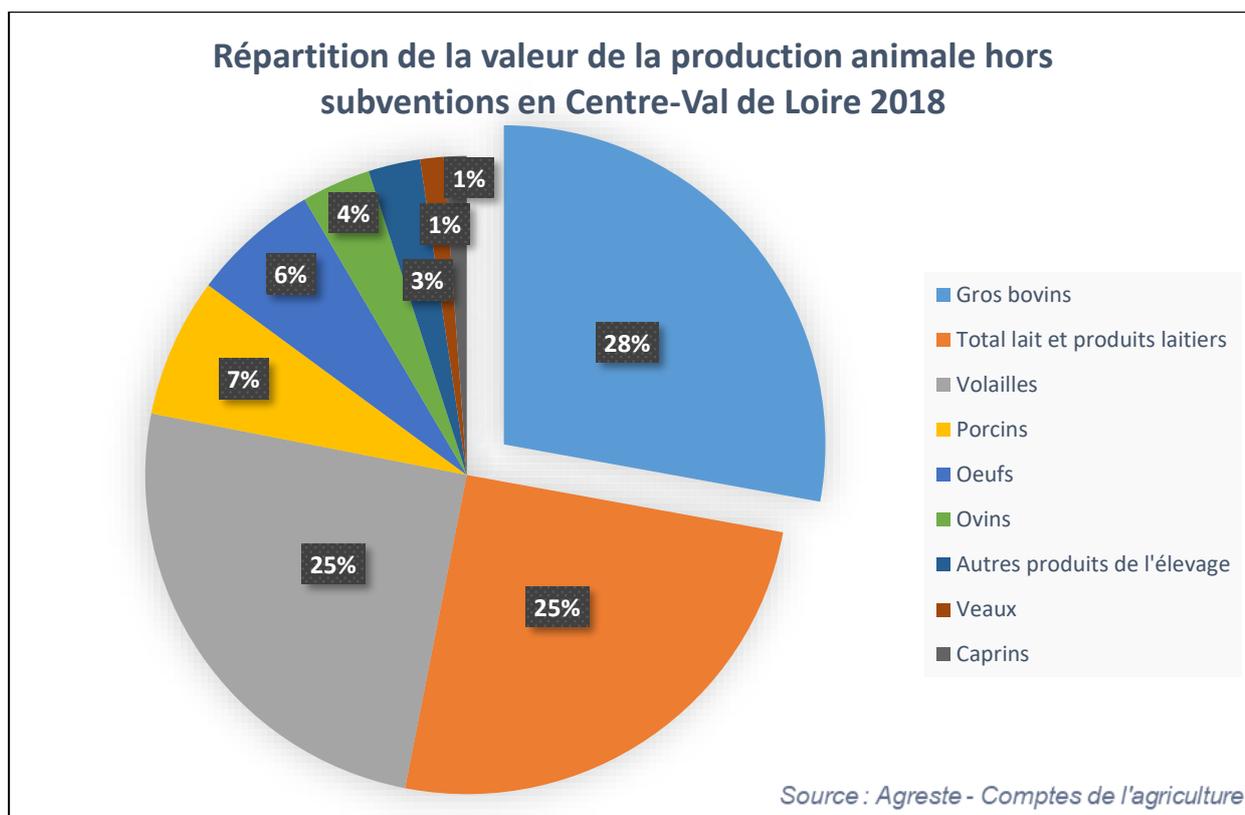
*champ constant (exploitations présentes dans l'échantillon à la fois en 2017 et 2018)

Comparativement aux exploitations de grandes cultures et aux exploitations spécialisées en bovins lait, les exploitations bovins viande se caractérisent par la faiblesse des résultats liée à la faible valeur ajoutée générée par cette activité.

La valeur de la production dans les exploitations de bovins viande ne permet pas de dégager un niveau de revenu d'exploitation élevé. Ainsi le RCAI/UTANS en bovins viande ne dépasse pas 23,29 milliers d'euros, en 2018, en fort retrait vis-à-vis d'une moyenne régionale à 30,05 milliers d'euros.

-7- Valeur de la production de l'activité bovins viande

En 2018, l'activité « gros bovins » en Centre-Val de Loire a engendré une production de 245,75 millions d'euros, hors subventions. Cela représente 5,3 % de la production totale de biens de la branche agricole de la région Centre-Val de Loire, hors subventions. La valeur de la production de gros bovins en Centre-Val de Loire correspond à 3,9 % de la valeur de la production nationale de gros bovins.

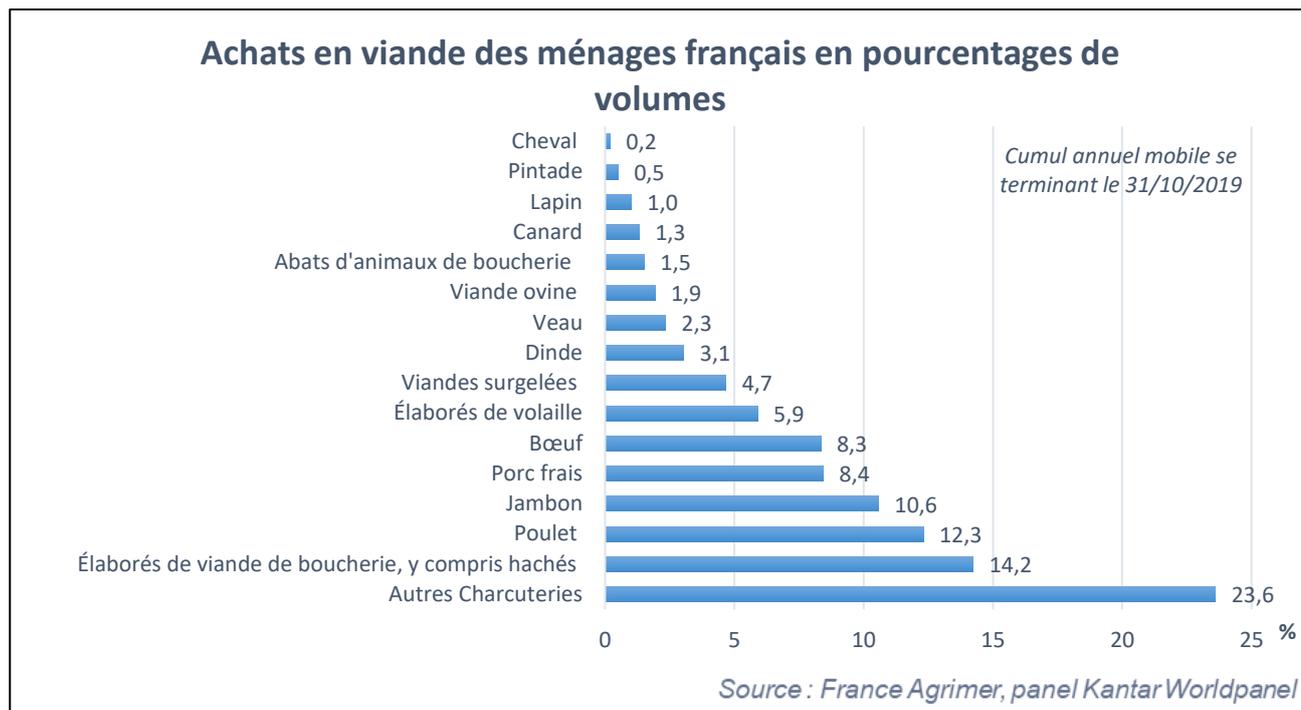


Concernant l'activité « veaux », la valeur de la production est de 10,4 millions d'euros hors subventions, soit 0,2 % de la production totale de biens de la branche agriculture de la région hors subventions. Cette production correspond à 1 % de la valeur de la production nationale de veaux.

L'activité « gros bovins » concerne à peine 30 % de la production régionale animale contre 1 % pour l'activité « veaux ».

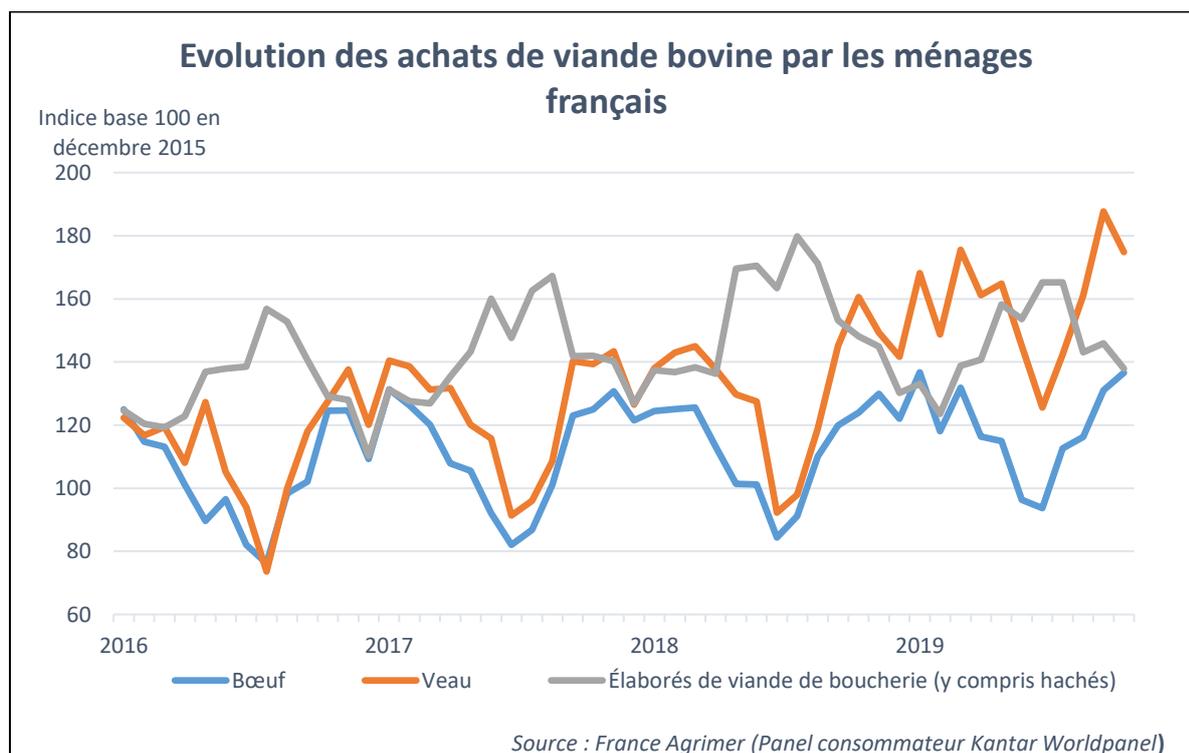
E – La consommation des ménages en produits carnés

-1- Structure des achats de viandes, volailles et charcuterie en France



Les achats de charcuterie représentent un quart des achats en viande des ménages français en 2018/2019. Les élaborés de viande de boucherie, comprenant notamment le steak haché, arrivent en deuxième position. Quant à la viande de bœuf, elle représente 8 % du volume des achats des ménages français.

-2- Evolution mensuelle des achats de viandes, volailles et charcuterie en France



Les périodes estivales enregistrent une hausse de la consommation de produits élaborés à base de viande de boucherie, simultanément au ralentissement des achats de pièces de bœuf et de veau.

F – Les Industries agro-alimentaires de la filière viande en Centre-Val de Loire

-1- Les principales industries agro-alimentaires en Centre-Val de Loire

En ordre décroissant d'effectifs salariés, les principales IAA dans la région sont les suivantes :

Raison sociale	Localisation	Activité principale
LAITRIES H. TRIBALLAT	18	Fabrication de produits laitiers
MARS PF FRANCE	45	Fabrication d'aliments pour animaux
LAITERIE DE SAINT-DENIS DE LHOTEL	45	Fabrication de boissons
ST MICHEL CONTRES	41	Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires
S N V	41	Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande
BARILLA FRANCE	36	Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires
LES CRUDETTES	45	Transformation et conservation de fruits et légumes
ANTARTIC A.S.A.	45	Transformation et conservation de fruits et légumes
SAVANE BROSSARD	45	Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires
TRADIVAL	45	Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande
NOVANDIE	28	Fabrication de produits laitiers
CARGILL FOODS FRANCE	45	Fabrication d'autres produits alimentaires
PATISSERIE MICHEL KREMER	36	Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires
TEREOS FRANCE	45	Fabrication d'autres produits alimentaires

-2- Place de l'industrie des viandes parmi les IAA en Centre-Val de Loire

Résultats des entreprises agroalimentaires de la région par principaux secteurs d'emplois agroalimentaires en 2016

Secteur d'activité	Nombre d'unités légales	Effectifs salariés en équivalent temps plein	Chiffre d'affaires Hors Taxes	Chiffre d'affaires à l'exportation	Valeur ajoutée - y compris autres produits et autres charges	Investissements corporels bruts hors apports
	nombre		millions d'euros			
Transformation et conservation de la viande et préparation de produits à base de viande hors charcuterie	73	1 256	638	63	78	11
Transformation et conservation de poisson, de crustacés et de mollusques	5	s	5	s	1	0
Transformation et conservation de fruits et légumes	44	812	332	23	73	8
Fabrication d'huiles et graisses végétales et animales	8	s	32	s	3	2
Fabrication de produits laitiers	36	1 240	353	47	83	10
Travail des grains - fabrication de produits amylicés	24	348	146	23	33	4
Fabrication de produits de boulangerie-pâtisserie et de pâtes alimentaires hors artisanat commercial	55	1 449	337	12	106	15
Fabrication d'autres produits alimentaires	120	1 380	332	80	95	14
Fabrication d'aliments pour animaux	18	423	286	48	36	6
Fabrication de boissons	99	878	709	150	126	28
Industries agroalimentaires (hors artisanat commercial) en Centre-Val de Loire	482	7 848	3 171	451	636	98
Industries agroalimentaires (hors artisanat commercial) en France	17 253	383 298	166 766	37 815	31 248	5 809
Centre-Val de Loire / France (%)	3	2	2	1	2	2

Note de lecture : s : donnée soumise au secret statistique

Champ : France - Ensemble des unités légales mono-régionales et quasi mono-régionales des industries agroalimentaires, y compris auto-entrepreneurs, hors agriculture

Source : Esane 2016, Clap 2015, Insee - traitements SSP

Dans le Centre-Val de Loire, les industries des viandes représentent 15 % des entreprises agro-alimentaires, elles emploient 16 % des effectifs salariés en équivalents temps plein (ETP) des IAA. A elles seules, elles réalisent 20 % du chiffre d'affaires des IAA régionales. Cependant, elles génèrent seulement 12 % de la valeur ajoutée des IAA du Centre-Val de Loire.

G – Les pratiques d'élevage en Centre-Val de Loire

-1- Surveillance

Temps passé aux activités de l'atelier d'élevage en Centre-Val de Loire, selon les conditions de logement

Espèce	Condition de logement	Soins (h/j)	Autres activités pour l'élevage (h/j)
bovins allaitants	bâtiment	1,8	3,5
	pâturage	1,3	1,5

Source : Agreste - Pratiques d'élevage 2015

En région, l'éleveur surveille et soigne ses **bovins** 1h48 par jour lorsqu'ils sont en bâtiment, soit un tiers du temps qu'il consacre à l'atelier d'élevage. Le temps nécessaire est moindre en pâture (1h22). 62 % des éleveurs se chargent seul de surveiller et prodiguer les soins. Dans un tiers des élevages, deux personnes s'occupent des animaux.

-2- Soins des onglons

Pratique du parage dans les élevages bovins allaitants et laitiers

		Pratique du parage	Dans les élevages où le parage est pratiqué		Dans les élevages où le parage préventif est pratiqué	
			Parage curatif	Parage préventif	en préventif sur tous les animaux	en préventif sur une sélection d'animaux
Bovins	Centre-Val de Loire	56%	83%	17%	15%	85%
	France	61%	64%	36%	22%	78%

Source : Agreste - Pratiques d'élevage 2015

Une grosse moitié des élevages bovins régionaux pare ses animaux (56%), une part proche du niveau national. Mais le parage est davantage curatif que préventif (17 % en préventif au niveau régional, contre 36 % au niveau national) et ne concerne souvent qu'une sélection d'animaux : rares sont les élevages bovins régionaux qui parent tous les animaux de manière préventive (1,4%).

-3- Ressources en eau

Origine de l'eau d'abreuvement des élevages, en bâtiment et en pâture

		Origine de l'eau d'abreuvement dans les bâtiments		Origine de l'eau d'abreuvement en pâture	
		ressources propres	réseau	ressources propres	réseau
Bovins	Centre-Val de Loire	34%	72%	76%	59%
	France	47%	64%	73%	47%

Source : Agreste - Pratiques d'élevage 2015

En Centre-Val de Loire, le recours à des ressources autonomes (puits ou source) est limité dans les **bâtiments** : 1/3 des élevages bovins y ont recours. A contrario, le réseau alimente beaucoup plus les bâtiments de la région que la moyenne nationale : près des ¾ des bâtiments de bovins y sont reliés. Les sources d'alimentation des bâtiments peuvent être mixtes, le réseau palliant alors un déficit d'alimentation de la ressource propre.

Dans les **pâtures**, l'utilisation de ressources autonomes est majoritaire. ¾ des élevages bovins en disposent, mais près de 60 % utilisent également l'eau du réseau pour abreuver les bovins au pré.

Note méthodologique

Cette note méthodologique décrit les sources à l'origine des données présentées dans le dossier.

Statistique Agricole Annuelle (SAA)

La SAA opération statistique visant à élaborer aux niveaux départemental, régional et national une synthèse chiffrée des différentes productions agricoles en termes physiques (superficies, rendements, productions, effectifs d'animaux). Les séries sur les surfaces et les effectifs d'animaux sont calées sur celles des recensements agricoles. Les résultats du recensement agricole de 2010, conduisent à de lourdes opérations de rétopolation des données sur la période 2000-2010

Chaque année, les services régionaux d'information statistique et économique établissent un état statistique se rapportant à la campagne agricole écoulée et donnant notamment : l'utilisation du territoire départemental ; la répartition des terres arables ; les superficies, rendements, productions récoltées pour la partie végétale ; les effectifs du cheptel, de la basse-cour et du clapier ; la production laitière et la production avicole.

Recensements agricoles - Enquêtes Structure des exploitations agricoles

Les recensements agricoles fournissent des résultats détaillés sur la structure des exploitations agricoles. Les recensements ont eu lieu en 1979, 1988, 2000 et 2010.

Entre les recensements, les données relatives aux structures des exploitations agricoles sont actualisées à l'aide des enquêtes Structures des exploitations agricoles. Ces enquêtes, par sondage stratifié, ont été conduites en 2003, 2005, 2007 et 2013.

Ces enquêtes répondent à trois objectifs : connaître la structure des exploitations et mesurer son évolution ; connaître l'évolution des productions agricoles ; suivre la population agricole.

Toutes les exploitations agricoles identifiées lors du dernier recensement agricole sont représentées par l'enquête. L'enquête est organisée dans chaque région métropolitaine avec un plan de sondage spécifique par département.

Enquête Pratiques d'élevage

L'enquête Pratiques d'élevage 2015 est une enquête nationale menée par le ministère de l'agriculture et de l'alimentation. En Centre-Val de Loire, elle concerne tous les élevages de bovins, d'ovins, de caprins et de volailles mais exclut les porcins. Elle s'inscrit dans la suite de l'enquête « bâtiments d'élevage » datant de 2008, en élargissant les thématiques. Ainsi, elle apporte des informations actualisées sur les bâtiments d'élevage, mais aussi sur les pratiques des éleveurs dans différents domaines, tels que l'alimentation, la biosécurité, la santé et le temps passé par les exploitants pour s'occuper de leurs animaux.

Le questionnaire est organisé autour des thématiques suivantes :

- ✚ données de cadrage sur l'exploitation,
- ✚ conditions de logement des animaux,
- ✚ gestion des effluents,
- ✚ alimentation des animaux,
- ✚ pratiques sanitaires,
- ✚ bien-être animal,
- ✚ main-d'œuvre.

L'unité enquêtée est une exploitation agricole détenant un élevage d'une espèce donnée (bovins, ovins, caprins, volaille de chair, poules pondeuses), avec un effectif minimum pour l'une au moins de ces espèces. Ces seuils d'effectifs sont déterminés afin de ne retenir que les exploitations « professionnelles » :

- ✚ bovins : au moins 10 vaches allaitantes ou au moins 50 bovins (pour mémoire, en 2008, les exploitations enquêtées détenaient au moins 10 vaches laitières ou 5 vaches nourrices ou un total de 30 bovins).
- ✚ ovins : au moins 25 brebis ou au moins 100 ovins
- ✚ caprins : au moins 25 chèvres ou au moins 100 caprins
- ✚ volailles : au moins 5 000 poules pondeuses ou au moins 4 000 capacités équivalents poulets (avec la convention 1 dinde = 1,5 poulet).

La stratification pour la sélection des élevages repose sur les variables suivantes :

- ✚ le département de localisation de l'élevage,
- ✚ le type d'élevage dominant : vaches laitières, vaches allaitantes, engraissement de veaux de boucherie ou engraissement de jeunes bovins, ovins viande, ovins lait, ovins atypiques, caprins lait, caprins atypiques, poules pondeuses et volailles de chair.
- ✚ la classe de taille des effectifs de l'espèce enquêtée (classes de taille spécifiques pour chaque département).

Cette publication exploite plus particulièrement les données portant sur les bovins. 412 exploitations bovines du Centre-Val de Loire ont été interrogées dans le cadre de l'enquête. Réparties sur les départements couvrant 78 % du cheptel bovin régional (Cher, Indre, Indre-et-Loire), les unités représentent, une fois extrapolées, 3 013 exploitations élevant 455 279 bovins. C'est sur ce champ que porte le volet bovin de l'enquête.

La spécialisation allaitante est déterminée par le fait qu'il n'y ait aucune vache laitière dans l'atelier, et vice et versa. Les autres ateliers sont mixtes, orientés vers l'engraissement ou l'élevage de veaux de boucherie.

BDNI

Les données concernant les abattages sont issues d'une enquête mensuelle réalisée par le service de la statistique et de la prospective (SSP) auprès des abattoirs pour les ovins, les porcins et les volailles. Pour les bovins, les données sont extraites de la BDNI, par le SSP, depuis début 2017 et ont été rétro-polées pour les années allant de 2016 à 2012.

Les cotations sont fournies par FranceAgriMer à partir des informations collectées auprès des opérateurs professionnels.

FranceAgriMer – Kantar Worldpanel

Les achats de consommation observés par Kantar Worldpanel pour FranceAgriMer reposent sur les relevés d'un panel de consommateurs et concernent uniquement les quantités achetées pour la consommation au domicile principal (hors résidence secondaire ou autre logement comme en période de vacances) et des sommes dépensées correspondantes. Les résultats obtenus sont redressés et extrapolés à l'ensemble de la population.

Tous les achats de consommation réalisés par les ménages sont comptabilisés.

Enquête RICA

Mis en œuvre en France depuis 1968, le Réseau d'information comptable agricole (RICA) est une enquête réalisée dans les Etats membres de l'Union européenne selon des principes et des règles communs.

Les données de base sont recueillies à partir d'une fiche d'enquête reprenant la comptabilité agricole de l'exploitation, après re-traitement, et d'autres données technico-économiques.

Cette enquête, réalisée par sondage, permet d'analyser le fonctionnement micro-économique des exploitations agricoles et de suivre particulièrement l'évolution des charges, des résultats et des capitaux engagés dans ces exploitations.

L'enquête couvre l'ensemble des exploitations agricoles « moyennes et grandes » au sens de la dimension économique, c'est-à-dire celles dont la production brute standard atteint 25 000 euros (l'euro est ici une unité commune qui permet de hiérarchiser les productions entre elles). La production des exploitations agricoles appartenant au champ de l'enquête représente 98 % du potentiel de production agricole du Centre.

La sélection des exploitations enquêtées se fait au niveau régional suivant une méthode proche de celle des quotas, qui prend en compte la représentation de la région avec l'Orientation technico-économique de l'exploitation (Otex) – et la Classe de dimension économique des exploitations (Cdex).

Comptes de l'Agriculture

Les comptes de l'agriculture sont une opération de comptabilité nationale (macroéconomique) qui a pour objectif de quantifier de manière globale les éléments concernant la valeur de la production, des charges et des subventions, des unités appartenant au secteur de l'agriculture.

Ils sont calculés par l'Insee au niveau national, et par les Srise et le SSP au niveau régional chaque année.

Ils présentent une analyse de la formation du revenu tiré de l'activité agricole. Pour chaque année, ils valorisent les ressources (valeur des différentes productions et des subventions) et les emplois (valeur des consommations intermédiaires, des charges financières et salariales).

Outre la culture et l'élevage, la production de vin des coopératives viticoles est considérée comme une activité caractéristique des comptes de l'agriculture. Font également partie du champ les services annexes à l'agriculture : préparation des terres, protection des cultures, opérations de récolte, exploitation de systèmes d'irrigation, taille des arbres fruitiers et des vignes, conduite des troupeaux, etc.

Les comptes de l'agriculture concernent l'activité agricole : les activités liées à la forêt, la pêche et celles des industries agro-alimentaires sont exclues de leur champ.

Les unités de base sont les exploitations agricoles (au sens de la statistique agricole, c'est-à-dire qui atteignent un certain seuil de dimension minimum), les coopératives vinicoles, les entreprises de travaux agricoles (ETA), les coopératives d'utilisation du matériel en commun (CUMA) et les centres d'insémination artificielle (CIA).

Base de données Connaissance locale de l'appareil productif (CLAP)

Cette base de données est établie par l'INSEE. CLAP est chargé de localiser l'ensemble de l'activité économique au travers des effectifs et des rémunérations. La base de données comprend l'ensemble des entreprises et des établissements employeurs ou non-employeurs, hors secteur de la défense, dès lors qu'ils ont eu au moins un jour d'activité dans l'année d'exercice. Pour le dossier, les données de la filière IAA ont été exploitées.

Le dispositif ESANE (Elaboration de Statistiques annuelles d'Entreprises)

C'est un dispositif multisources de l'Insee sur les entreprises appartenant au système productif qui renforce l'utilisation des sources administratives tout en maintenant les enquêtes sectorielles annuelles. Lancé en 2005 par l'Insee, des premiers résultats agrégés portant sur l'année 2008 ont été disponibles en 2011.

DOSSIERS THEMATIQUES DRAAF CENTRE-VAL DE LOIRE

Les dossiers thématiques de la DRAAF Centre-Val de Loire ont pour objectif de rassembler dans un même document l'ensemble des données mobilisables sur un thème particulier. Ils font appel à différentes sources tant internes au ministère de l'agriculture qu'externes. Egalement, ils auront pour vocation de présenter à terme les politiques publiques du domaine traité. Les dossiers sont régulièrement actualisés en fonction de la publication des données.



Pour en savoir plus :

Site Agreste : <http://agreste.agriculture.gouv.fr/>

Site DRAAF Centre : <http://draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr/>

Direction régionale de l'alimentation, de l'agriculture et de la forêt

Service régional de l'information statistique et économique

Cité administrative Coligny - 131, rue du faubourg Banner

45042 Orléans Cédex 1

Tél : 02.38.77.40.60 - Fax : 02.38.77.40.69

Courriel : rise.draaf-centre-val-de-loire@agriculture.gouv.fr

Site : draaf.centre-val-de-loire.agriculture.gouv.fr

Photos : [Pascal Xicluna/agriculture.gouv.fr](http://Pascal.Xicluna/agriculture.gouv.fr)